Ce Décret si important, affiché aux portes de la Basilique Vaticane, à Rome, fut ainsi publié pour tout l'univers. On doit juger de la joie immense dont furent pénétrés les enfants de Montfort, à la réception de ce précieux Décret. Il fut affiché, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au son de toutes les cloches, sur les portes des Communautés du Saint-Esprit, de la Sagesse, de Saint-Michel, de Saint-Gabriel et de l'église paroissiale. Il fut affiché également sur toutes les portes des chapelles, dans les résidences des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse. Consultence is continued do pries and less pour obligher de la distriction de la color de

end Pere Pierre Minera, promoteur de la loi, et mol, ser letatro

Alkariah - ing bandah da Jing ban-Mariah Kat

de Nonthetta pranque les verius de doulogales de les

not oup flyn's flind folls is as a strange dones a negli que l'on

to diliting the toroide, so, our abandance, a state of action find days les actes de la Barren-Congregation des hites

authoriting orthograph documents at a rebesorie discountries

## CHAPITRE VIII.

pirer une plus grande configues dans la puissance au MIRACLES ATTRIBUÉS AU BIENHEUREUX SERVITEUR DE DIEU, DE-PUIS SA MORT JUSQU'A NOS JOURS. - DÉCRET TOUCHANT LES MIRACLES.

Le miracle est un fait sensible et divin qui déroge aux lois communes de la nature, dans un cas particulier. Il ne peut s'opérer que par l'action immédiate ou avec la permission expresse de l'Etre suprême, auteur et conservateur de toutes choses. « Qui peut changer la nature, dit saint Ambroise, si ce n'est celui qui a créé la nature? » (Lettre 76°.) « Il n'appartient qu'à Dieu, dit saint Thomas, de faire des miracles proprement dits. Quel que soit le pouvoir des bons et des mauvais. anges, il ne va pas jusque-là. » (Contre les Gentils, liv. III, chap II.)

Dieu donne quelquefois à ses saints le pouvoir de faire des miracles. C'est ainsi que Jésus-Christ disait à ses apôtres : « Allez, guérissez les malades, ressuscitez les morts, chassez les démons. » Les miracles opérés. par les Serviteurs de Dieu pendant leur vie prouvent que leurs vertus étaient réelles, intègres, surnaturelles; et les miracles opérés après leur mort confirment les vertus qu'ils avaient pratiquées de leur vivant, et démontrent que leur mort a été semblable à leur vie, et qu'ils ont persévéré jusqu'à la fin dans l'exercice de la divine charité.

L'Eglise seule est juge de la vérité des miracles attribués aux Serviteurs de Dieu, et l'on sait avec quelle prudence, avec quelle sévérité, elle procède à l'examen des faits extraordinaires soumis à son jugement, quand il s'agit de la Béatification et de la Canonisation de l'un de ses enfants.

Pour l'édification de nos lecteurs, et afin de leur inspirer une plus grande confiance dans la puissance du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, nous allons rappeler quelques-uns des nombreux miracles qui lui sont attribués, depuis qu'il est entré dans le sein de l'éternelle gloire. Nous avons fait connaître, dans le cours de son histoire, ceux qu'il a opérés pendant sa vie. Les faits que nous allons recueillir ici sont comme autant d'anneaux d'une chaîne de prodiges qui commence à sa mort et se prolonge jusqu'à nos jours. Un volume ne suffirait pas, si l'on voulait relater toutes les faveurs extraordinaires obtenues par son intercession. On n'en a consigné qu'une très faible partie dans les annales des Congrégations de Saint-Laurent, et cependant ce nombre s'élève à quatre ou cinq cents. Parmi tous ces faits merveilleux nous choisirons quelques-uns des plus authentiques, en observant toutefois qu'en parlant de miracles, nous ne le faisons que selon l'usage ordinaire, sans soutenir que les faits en question soient de vrais miracles. Il est évident que cette observation ne s'applique pas aux quatre miracles dont nous parlerons en dernier lieu. Le Souverain Pontife luimême en a constaté la véracité dans un décret solennel du 21 février 1886. . . . ad Boht Ingistà autroy and amp

Monseigneur de la Poype, évêque de Poitiers, qui avait traité Montfort d'une façon si sévère, ne tarda pas à fournir un éclatant témoignage de sa confiance dans la sainteté du missionnaire. Il donna l'ordre aux notaires royaux et apostoliques de recevoir les dépositions de ceux qui avaient été témoins ou sujets de plusieurs miracles opérés par lui. Cette enquête se fit les 20, 25, 28 et 29 novembre 1718. Ce pieux évêque recourut lui-même à l'intercession de l'homme de Dieu, et il resta persuadé que c'était à ses mérités qu'on devait la guérison surnaturelle de deux pauvres filles de l'Hôtel-Dieu de Poitiers. Il se chargea de leur envoyer de l'eau dans laquelle il avait trempé un linge qui avait appartenu au saint prêtre. Dès qu'elles eurent bu de cette eau, elles furent guéries. A cette nouvelle, l'évêque ne put s'empêcher de s'écrier, comme nous l'avons dit ailleurs : « Dieu soit béni, qui manifeste combien ce Serviteur de sa divine Majesté lui a été agréable pendant sa vie et l'est encore après sa mort! »

Voici quelques-uns des faits déposés, en 1718, devant les notaires apostoliques et royaux par ordre de Monseigneur de la Poype. « René Perronnet affirma avoir été guéri d'écrouelles par l'application d'un petit fragment du cercueil renfermant le corps du saint missionnaire. Demoiselle Marie Montois, âgée de 21 ans, demeurant à Poitiers, paroisse de Saint-Michel, a déposé qu'ayant, depuis plus de deux ans, sur la main, une loupe qui l'incommodait beaucoup, elle fut inspirée d'aller faire une neuvaine au tombeau de M. de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, et d'y dire cinq Pater et cinq Ave; ce que n'ayant pu accomplir sitôt qu'elle l'aurait souhaité, elle fit dire une messe dans l'église de Saint-Jean, pour remercier Dieu des grâces qu'il avait faites à M. de Montfort, et demander sa guérison par son intercession, et qu'au bout de neuf jours, elle se trouva entièrement guérie.

« Louise Ouvrard, femme de François Alenneau, marchand, demeurant à Poitiers, paroisse de Saint-Etienne, âgée de 35 ans, a déposé que Jeanne Alenneau, sa nièce, était devenue aveugle; qu'après avoir fait faire

tous les remèdes dont les médecins et chirurgiens purent s'aviser, suivant les règles de leur art, sans en recevoir aucun soulagement, elle invoqua enfin M. de Montfort, en appliquant, pendant 9 jours, sur les yeux de sa nièce, un morceau d'un des souliers du saint missionnaire, qu'elle conservait; au bout de cette neuvaine elle fut entièrement guérie, et recouvra la vue. Elle alla même ensuite au tombeau de M. Grignon, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, pour le remercier de cette grâce, et à son retour il lui prit une fausse pleurésie dont elle pensa mourir; mais ayant imploré l'intercession de ce fervent apôtre de Jésus-Christ, elle se mit sur l'estomac un mouchoir qu'elle avait fait toucher à son tombeau et fut aussi guérie. Charles Guillou, maître chirurgien, a déposé devant les mêmes notaires pour attester la cécité et la guérison miraculeuse de la jeune Alenneau. In Jaggorga I amoll

« Antoinette de Bège, âgée de 40 ans, a déposé que sa fille, âgée de trois ans, ne buvait ni ne mangeait, qu'elle avait les jambes et les cuisses comme mortes, ne marchait point depuis deux mois, et qu'elle éprouvait de plus une si grande oppression de poitrine qu'elle ne pouvait respirer. La mère s'avisa de mettre sur sa fille un soulier qui avait servi à M. de Montfort: l'enfant fut guérie sur-le-champ de tous ces maux. » Telles sont les dépositions faites à Poitiers, en 1718.

« En 1727, demoiselle Luzeau, d'environ 30 ans, fit vœu d'aller à Saint-Laurent, au tombeau du Père de Montfort, pour demander à Dieu, par son intercession, la guérison du mal caduc, auquel elle était très sujette. Moi, Augustin de la Serre, prêtre, alors secrétaire de Mgr de Sançay, évêque de Nantes, aujourd'hui résidant à la Communauté de Saint-Clément, à Nantes, j'accompagnai ladite demoiselle qui avait son domestique. Avec nous était une ancienne demoiselle, nommée

de Lisne; 'elle était aussi de qualité. Nous nous confessâmes tous les quatre à Saint-Laurent et y fîmes nos dévotions; j'y célébrai la sainte messe, pendant laquelle, sur ma conscience, je sentis une odeur toute céleste, que je ne puis exprimer, laquelle me ravit d'émotion et de joie...

« Ladite demoiselle Luzeau s'en revint avec nous parfaitement guérie. Elle a vécu longues années depuis, sans avoir aucune atteinte du mal caduc, que tout le monde sait être un mal affreux et rarement guérissable.

« Signé: Jean-Augustin de la Serre, prêtre à la Communauté de Saint-Clément, à Nantes, le 22 septembre 4761. »

Marie Greslard, de la paroise de Saint-Hilaire de Mortagne, avait huit ans environ, lorsque, en 1752, par suite de la petite vérole, sa langue tomba en pourriture; on la détruisit jusqu'à la racine, au moven de la pierre infernale. Deux années s'écoulèrent, sans qu'il lui fût possible, non seulement d'articuler distinctement aucune parole, mais de faire entendre autre chose que le cri commun à la plupart des muets. Ses parents, sans espoir du côté des hommes, se tournèrent vers Dieu. Ils allèrent faire pour leur fille une neuvaine au tombeau du P. de Montfort. Comme ils revenaient à la maison, un des frères de Marie ayant pris une pomme, celle-ci lui dit de la laisser. L'enfant effrayé courut audevant de sa mère, en lui criant que sa sœur parlait; et depuis ce moment, en effet, elle put parler distinctement, et chanter avec facilité. Cet événement fit beaucoup de bruit à cette époque. Un grand nombre de personnes, et entre autres le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, n'en voulurent croire que leurs yeux et leurs oreilles; tous s'accordèrent à reconnaître un miracle.

Les années suivantes furent marquées par d'autres

faits également prodigieux. Augustin Prisset, de Saint-Laurent, étant encore jeune, eut la cuisse brisée par une charrette. Il ne marchait qu'avec deux béquilles. On fit une neuvaine au tombeau du Serviteur de Dieu; l'enfant laissa une béquille. Après une seconde neuvaine, il laissa son autre béquille, et depuis il a toujours marché avec facilité, et sans douleur. La veuve Ménard, de Bégrolles, ayant très grand mal à un œil, fut guérie de suite, en promettant un voyage au tombeau du Bienheureux de Montfort. Esprit Mérand, de Torfou, était atteint du mal caduc au point que parfois on le croyait mort ; on l'apporta au tombeau, et il fut guéri pour toujours. Giraud, de Saint-Laurent, qui était perclus, a été guéri par l'intercession du Serviteur de Dieu, ainsi que sa fille qui était muette et épileptique. François Rousse, élève de troisième au collège de Beaupréau, étant malade, tomba dans le plus affreux désespoir touchant son salut. Il poussait des hurlements horribles et criait de toutes ses forces qu'il était damné, qu'il n'y avait point de miséricorde pour lui. Pendant cette scène épouvantable, il vint à l'esprit du supérieur de recommander le malade au P. de Montfort, en demandant pour lui la paix et la confiance en Dieu. A l'instant même, la paix, la joie et la confiance furent rendues à ce jeune homme qui mourut en prédestiné.

Pendant les années de la Révolution, il n'a pas été possible de constater toutes les faveurs extraordinaires accordées à ceux qui adressaient leurs prières au Bienheureux de Montfort. On sait seulement qu'à la fin de la tempête révolutionnaire, les peuples venaient en foule à son tombeau pour le remercier des bienfaits qu'ils croyaient avoir reçus de Dieu par sa puissante intercession. N'est-ce pas déjà une sorte de prodige que ce tombeau ait été respecté par les ennemis de la reli-

gion qui n'avaient pas craint de profaner l'église qui le renferme ?

De 1800 à 1810 nous voyons un grand nombre de personnes malades qui attribuent leur guérison merveilleuse au Serviteur de Dieu. Nous nous contenterons de citer le nom de quelques-unes, en disant la maladie ou l'infirmité dont elles étaient atteintes : Marie Grasset, de Saint-Laurent, (fièvre); Marie Thébaut, de la Poitevinière (cancer); Judith Brunet, de Saint-Laurent (aveugle depuis 6 ans); Marie Guesdon, de Chambretaud (mal d'oreilles); Rose Brosseau, femme Gachet, de Saint-Laurent (percluse); Pauline Gauffier, de la Pommeraye (faiblesse des membres); femme Beuyeux, de Coron (infirme); Madeleine Langlois, de Saint-Florent-le-Vieil (dartre sur tout le corps); Pierre Pou-

plard, de Saint-Laurent (loupe).

En 1812, Perrine Benéteau, âgée alors de 21 ans, native de Latouche-Lété, près Saint-Laurent, étant en service dans la paroisse d'Aizenay, fut frappée d'un mal qui lui tourna la tête sur l'épaule gauche, le bras droit derrière le dos; la jambe droite se tourna de manière que le talon se trouvait en avant, et les doigts du pied se fermèrent tellement que les ongles entraient dans la chair et en faisaient sortir le sang. Tout cela était accompagné de douleurs atroces qui rendaient cette fille furieuse. Elle se frappait avec violence contre les murailles. On la soigna le mieux possible pendant deux ans et demi. Au bout de ce temps, M. le curé de la paroisse où elle était, voyant que les remèdes humains n'y pouvaient rien, profita du moment où sa raison lui revenait, et lui conseilla de faire un voyage au tombeau du Père de Montfort. Des personnes charitables se chargèrent de la conduire ; elle s'y rendit ; elle pria avec toute la ferveur dont elle était capable ; on pria pour elle, et avant de quitter le tombeau, elle était parfaitement guérie. Elle-même a attesté ce fait, le 9 mars 1838, 26 ans après sa guérison, laquelle a été aussi durable que complète.

La Sœur Saint-Sauveur, Fille de la Sagesse, atteinte d'un cancer aux intestins, qui se manifestait au dehors par un grand nombre de glandes très douloureuses, n'attendait plus de remède de la part des médecins et chirurgiens qui ne lui ordonnaient que de l'opium pour calmer un peu ses douleurs. A la fin de 1812, il lui vint la pensée qu'elle serait guérie, si, pendant neuf jours, elle buvait de l'eau dans laquelle on aurait mis de la poussière du tombeau du pieux fondateur de sa Congrégation. Elle le fit, et elle fut en effet parfaitement guérie.

Après sa guérison, on l'envoya à Saint-Lô, où on lui donna un emploi très fatigant. Elle le remplissait depuis deux ans, lorsqu'un des médecins de l'hôpital engagea la supérieure à la décharger d'une partie de son travail. La supérieure répondit qu'elle ne craignait point pour la santé de sa Sœur, parce qu'elle était miraculeuse; puis elle se mit à raconter devant la Sœur elle-même ce qui lui était arrivé. Celle-ci n'entendait ce récit qu'avec peine, et ne pouvait s'empêcher de manifester son ennui. La Sœur Saint-Sauveur étant sortie un instant après avec le médecin pour l'accompagner dans sa visite aux malades, le docteur lui demanda si elle crovait réellement à un miracle. La Sœur, par respect humain, fut assez faible pour parler contre sa conscience et dit qu'elle n'était pas si crédule que sa supérieure. Chose étonnante! A l'instant même, elle ressentit toutes ses douleurs d'autrefois, et les glandes cancéreuses, dures comme des pierres, reparurent comme par le passé. La maladie fut de nouveau jugée incurable. La Sœur Saint-Sauveur reconnut sa faute et l'avoua à son confesseur qui l'engagea à la réparer publiquement, en déclarant au médecin qu'elle lui avait parlé contre sa conscience et ses convictions, lorsqu'elle lui avait dit qu'elle n'attribuait pas sa guérison au Père de Montfort. Au moment où elle faisait cet aveu, elle s'est trouvée de nouveau parfaitement guérie, et la maladie n'a jamais reparu. C'est ce qu'elle a déclaré elle-même devant le tribunal ecclésiastique réuni à Saint-Laurent pour faire des enquêtes sur les miracles attribués au grand Serviteur de Dieu.

Le 29 avril 1816, le jour où l'on célébrait le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Bienheureux de Montfort, deux Sœurs de la Sagesse, depuis longtemps malades, furent subitement guéries à Saint-Laurent: Sœurs Denise et Salvien. C'était le lundi; on chanta ce jour-là avec beaucoup de solennité une messe d'action de grâces à l'église paroissiale: ce que l'on n'aurait pu faire la veille, jour du dimanche, bien que le 28 fût le jour anniversaire de la mort du Serviteur de Dieu.

Sœur Denise, dans le monde Rosalie Avril, de Cholet, était dans le plus triste état depuis plusieurs années; elle ne pouvait se soutenir qu'avec des béquilles. Aidée par ses Sœurs, elle se rendit au tombeau du saint fondateur de sa Congrégation et y trouva une guérison complète. M. Hullin, docteur-médecin de Mortagne, qui la voyait fréquemment dans sa maladie, a attesté ce fait par un acte signé de sa main, le 12 juillet, quandil se fut assuré que la guérison continuait. Deux chirurgiens, M. Fontaine, de Moulins, et M. Dupré, de Tiffauges, ont attesté le même fait, dont ils ont été les témoins.

Sœur Salvien, dans le monde Marie Cathelineau, de Chemillé, gravement malade aussi depuis très long temps, ne quittait pas son lit. On la revêt d'une chemise qui avait été placée, le matin même, sur le tombeau du Bienheureux; aussitôt elle se trouve mieux; elle se lève, va à l'église paroissiale, assiste à l'office qui s'y célébrait et revient complètement guérie. Ce fait a encore été attesté par M. Hullin et M. Fontaine.

Dans le même mois de la même année, une fille du Sanitat de Nantes, atteinte, depuis longtemps, d'une affection dartreuse rebelle, eut l'imprudence de plonger sa jambe droite dans une chaudière remplie d'eau bouillante; il en résulta une brûlure horrible. Au bout de quelques jours, la gangrène apparut dans certains endroits ulcérés. Tous les remèdes employés furent inutiles. On eut recours à la prière; on fit une neuvaine au Père de Montfort, et toutes les plaies disparurent avec rapidité. C'est ce qu'a attesté M. Béziau, chirurgien de l'hôpital, « qui ne balançait pas à croire qu'il s'était opéré quelque chose de surnaturel. »

Rose Soulard, de Saint-Malo, diocèse de Luçon, était épileptique. Ayant eu plus de vingt attaques dans un an, elle vint faire une neuvaine au tombeau, en 1818; depuis ce moment elle ne s'est nullement ressentie de

sa maladie.

M<sup>n</sup>. Marie-Clotilde de Vezins tomba malade dans les premiers jours de novembre 1820. Elle avait sept ans et quelques mois. Jusque-là sa santé extrêmement délicate avait inspiré bien des craintes ; mais à cette époque elle fut atteinte d'une inflammation d'entrailles, qui, malgré tous les secours de la médecine, enleva bientôt tout espoir. Une fièvre continue et souvent très violente, jointe à tous les autres accidents d'une inflammation, affaiblit tellement la jeune malade qu'elle ne pouvait supporter ni la lumière ni le moindre bruit. La remuer, lui toucher seulement la tête, c'en était assez pour la faire évanouir. Souvent une sueur froide lui baignait le visage. Les soins de plusieurs habiles médécins du pays ne suffisant pas au désir sans bornes qu'avait la mère de sauver sa fille, Mme de Vezins voulut essayer de la faire transporter à Nantes. On ne pouvait

songer à se servir pour cela d'une voiture, quelque douce qu'elle pût être : sa tendresse ingénieuse imagina de faire faire un brancard bien suspendu, au moyen duquel deux hommes à pied eussent doucement porté la petite malade sur leurs épaules. Elle-même devait l'accompagner ; mais les médecins lui déclarèrent que tout transport était impossible, et que, si elle l'essayait, elle aurait la douleur de voir mourir sa fille en route.

Cependant, depuis quarante et quelques jours, la maladie ne cessait de faire des progrès de plus en plus alarmants. Le ventre était extraordinairement gonflé, et tous les symptômes d'une mort prochaine se réunissaient pour ne plus laisser aux médecins d'autre embarras que celui d'annoncer à une mère si sensible la perte qu'elle allait faire. Madame de Vezins eut alors la pieuse pensée d'envoyer à Saint-Laurent une chemise de la malade pour être déposée sur le tombeau de Montfort; elle y fit aussi faire une neuvaine de prières. Cette chemise lui fut rapportée au moment où, perdant tout espoir, elle ne songeait plus qu'à se préparer à son sacrifice. Faisant alors le signe de la croix, elle s'écria tout attendrie : « Mon Dieu, nous ne méritons pas que vous fassiez un miracle pour nous. » La petite malade l'avait entendue : « Maman, lui dit-elle, donnezmoi vite cette chemise, donnez bien vite. » Aidée de quelques personnes, la mère se mit en devoir d'en revêtir l'enfant. A peine la chemise avait touché ses épaules, que, sans aucune crise, la grosseur de son ventre disparut entièrement, et que, recouvrant tout d'un coup ses forces, elle s'écria : « Je suis guérie. » Son frère, qui était près du lit, tombe à genoux, en récitant le Te Deum. La mère, toute hors d'elle-même, ne savait comment témoigner sa joie et sa reconnaissance. Dans un moment la chambre fut remplie de personnes qui, debout, à genoux, près du lit, devant un crucifix, bénissaient

Dieu, chacune à sa manière. Cependant la petite Clotilde, qui, depuis plus de vingt jours, ne pouvait se remuer, s'était levée debout sur son lit, dès le premier instant, puis s'y était mise à genoux pour remercier Dieu. Elle demanda ensuite ses vêtements, descendit de son lit, se promena dans la chambre, alla regarder à la fenêtre, monta sur un tabouret, courut voir sa sœur retenue dans une chambre assez éloignée, et malgré la fatigue inévitable de cette émotion et de ce mouvement extraordinaire, passa la nuit très tranquillement. Elle continua, le lendemain et les jours suivants, de se porter si bien, qu'au bout de la semaine on ne craignit plus de lui faire entreprendre un voyage de vingt-cinq lieues.

Les années qui suivirent celle pendant laquelle eut lieu l'événement que nous venons de raconter furent marquées par des guérisons également merveilleuses, parmi lesquelles il faut citer celles dufils de M. Perdreau, docteur-médecin d'Angers; de deux religieuses de Chavagnes; de Nicolas Baranger, de l'île de Ré; de M. l'abbé Rabelleau, alors vicaire de la cathédrale d'Orléans; de Marin Seguin, de Saint-Laurent; de Jeanne Sablé, de Machecoul.

En 1829, M. l'abbé Perché, sous-diacre d'Angers; était atteint, depuis plusieurs mois, d'une fièvre continue et violente, qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit. Tous les remèdes employés pour faire cesser cette fièvre avaient été inutiles. Appelé à l'ordination pour le diaconat, M. Perché se voyait dans l'impossibilité de quitter sa chambre et son lit. On le revêt, pendant une nuit, de linges que l'on avait déposés sur le tombeau du P. de Montfort; le lendemain le malade était parfaitement guéri. M. l'abbé Perché devint plus tard archevêque de la Nouvelle-Orléans, où il trouva le moyen d'exercer son zèle, pendant de longues années, et d'em-

ployer ses forces et sa santé au service de la religion. Une jeune demoiselle, nommée Adélaïde Bonniol, de Fleurac, âgée de 22 ans, était depuis 16 mois à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle, pour cause de folie. Tous les remèdes humains étant inutiles, sa mère promit un voyage au tombeau du Père de Montfort; on parvint à pouvoir attacher sur la malade un morceau de la soutane du saint missionnaire; enfin on put l'habiller. Chaque jour de la neuvaine que l'on fit pour elle, les progrès de son retour à la raison étaient sensibles, et le dernier jour, 26 septembre 1829, elle fut parfaitement guérie, s'occupant au travail et à l'exercice des talents d'agrément, comme s'il n'y avait point eu d'interruption dans ces exercices. Le médecin de l'hôpital de Saint-Louis certifia ce fait, le 9 octobre 1829. We will a series for the factor of the series of the

En 1830, la Sœur Marie de Jésus, religieuse des Brouzils, fut guérie de vomissements continuels, accompagnés de suffocation d'estomac et de battements de cœur. En 1831, la femme Pouillat, de Montargis, vit cesser également ses vomissements continuels, dès qu'elle se fut adressée au Serviteur de Dieu. En 1833, une jeune fille de Lesneven, affligée d'une perte de sang depuis trois ans, fut complètement guérie. En 1834, Jeanne Boisseau, de Boussay, paralytique, eut le bonheur de recouvrer l'usage de ses membres, après avoirimploré le secours de Montfort. Cette même année, Monique-Chantal Morin, âgée de 25 ans, étant à l'hôpital des Incurables de Poitiers, depuis 17 ans, comme épileptique. eut la pensée de recourir au Serviteur de Dieu pour obtenir sa guérison; on fit à son intention deux neuvaines, après lesquelles elle se trouva guérie.

Jeanne le Droit, née à Châteaugontier, paroisse de Saint-Remi, ayant à la jambe gauche une large plaie qui la faisait beaucoup souffrir depuis plusieurs mois, fut inspirée d'appliquer sur son mal une relique du P. de Montfort; la plaie fut parfaitement guérie, à la fin de la neuvaine qu'elle avait faite à son intention. Quelques semaines après cette guérison, elle eut les bras couverts d'un mal que les médecins qualifièrent de dartres vives; après avoir employé inutilement plusieurs remèdes, elle y appliqua une image qui avait touché à la relique du Serviteur de Dieu; cette image représentait le missionnaire. Les dartres disparurent encore plus subitement que n'avait fait la plaie de la jambe. Depuis cette époque, ces maux n'ont plus reparu. La personne a elle-même certifié le fait le 9 avril 4835.

Anne Martin, demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois, diocèse d'Angers, fut atteinte, en 1832; d'une maladie que les médecins de Vihiers, de Doué et d'Angers nommaient gastrite gangréneuse, avec un squirrhe dans l'estomac. La malade éprouvait, de l'estomac jusqu'au front, une douleur qui lui faisait jeter des cris lamentables; c'était comme si on lui eût tiraillé, tordu, arraché les ehairs. Elle rendait par la bouche une quantité d'eau si infecte que personne ne pouvait en soutenir l'odeur. Souvent elle restait une ou deux heures sans voix, sans pouls, sans connaissance et sans chaleur. Le médecin lui-même ne savait si elle n'était pas morte. Dans les premières années, elle avait encore quelques moments de relâche, quelquefois huit ou quinze jours, où elle pouvait se lever un peu, prendre quelque nourriture, et-se traîner à l'église ; mais, dans les quatorze derniers mois, les douleurs furent sans interruption, et les remèdes les plus énergiques ne purent arrêter les progrès de la maladie. Les vomissements étaient continuels; l'estomac rejetait, avec d'horribles souffrances, toute nourriture et les boissons même les plus légères. Le mal en vint au point et se compliqua de manière qu'au jugement des médecins tout espoir de guérison

fut perdu. Ils ne voyaient plus aux souffrances de cette pauvre fille d'autre adoucissement que la patience, d'autre terme que la mort.

Dans ce triste état, un dimanche matin, 27 août 1837, la malade se trouvant seule dans sa maison, assise sur un lit qu'elle n'avait quitté que deux fois depuis plus d'un an, pleurait: « Mon Dieu, disait-elle, je vais vous conter mes peines; vous les savez bien déjà; mais c'est égal! je veux vous les représenter encore. Vous voyez que je suis une pauvre fille, je ne puis gagner ma vie, et je lasse tout le monde; je ne refuse pas de souffrir. si e'est votre bon plaisir ; mais au moins donnez-moi la patience, ou, si c'est votre volonté que je guérisse, inspirez-moi à qui il faut que je m'adresse pour cela... » Dans l'instant même, se sentant inspirée d'invoquer le P. de Montfort, elle offrit à Dieu, par sa médiation, quelques prières qu'elle se proposait de continuer pendant neuf jours, sans autre but que d'obtenir la force nécessaire pour aller, en charrette ou à cheval, au tombeau du saint missionnaire. Dès ce moment, elle se trouva l'estomac débarrassé, ne sentit plus aucune douleur, et, à la faiblesse près, fut entièrement guérie. Craignant toutefois que cette guérison ne fût pas durable, elle n'en dit rien et resta au lit, continuant chaque jour les prières de sa neuvaine. Cependant elle avait demandé une nourriture plus solide, et ses voisines qui ne la lui donnaient qu'en tremblant, avaient été bien surprises de la lui voir prendre avec appétit et facilité. Enfin, sans attendre la fin de sa neuvaine, le samedi matin, elle se leva, au grand étonnement de tout le monde, et continua depuis de se lever et de manger sans auçun inconvénient : plus de fièvre, plus de douleur. Au bout de quinze jours, elle ne craignit pas de partir pour Saint-Laurent, et fit trois lieues à pied pour aller remercier Dieu, près du tombeau de son Serviteur. Dès lors

523

son rétablissement était parfait, et son estomac n'avait plus besoin de choisir les aliments. Cette guérison si prompte surprit tellement les médecins qu'ils ne purent s'empêcher, dans leurs certificats, d'en renvoyer à Dieu toute la gloire.

THUR VIE DU BIENHEUREUX MARIONA

Les années suivantes, on put constater encore plusieurs guérisons merveilleuses, en particulier celles de Stéphanie Dupont, de Sainte-Hermine ; Angèle Mallet, de Chantonnay; Madame Joséphine de Besne, épouse de Monsieur Pierre de Candoran, de la Haye-Fouassière ; René Carron, de Jallais; Sœur Aimée de Sainte-Marie, novice chez les Carmélites de Poitiers ; Joséphine Legué, de la Tour-Landry.

De 1840 à 1850, plusieurs personnes ont encore recouvré la santé, en invoquant le Serviteur de Dieu. Nous nous contenterons de citer le nom de quelquesunes, en faisant connaître leur maladie ou leur infirmité: Esther Guibert, de Pouzauges (paralysie de la moelle épinière); une jeune fille de Saint-Philbert de Grand-Lieu (plaie cancéreuse); une fille de l'hôpital de Niort (plaie); femme Rapin, d'Ardelay (fièvre violente).

Une guérison, qui causa une grande joie dans tout le diocèse d'Angers, eut lieu en 1850. Mgr Angebault, évêque de ce diocèse, fit une maladie très grave. Visité par quatre habiles médecins, il n'éprouvait aucun soulagement. Son état devenait même de plus en plus alarmant, quand on le revêtit de linge que l'on avait fait toucher au tombeau du Bienheureux de Montfort. A l'instant même il se trouva mieux, et une neuvaine de prières qu'on avait commencée n'était pas encore terminée, qu'il était guéri. Le pieux évêque était tellement convaincu qu'il devait sa guérison au Serviteur de Dieu qu'il fit ce vœu : Moi, évêque d'Angers, je fais vœu, en présence des reliques de saint Laurent et de saint Eutrope, d'aller dire une messe au tombeau du Vénérable

de Montfort, dans le délai de six mois ou d'un an, s'il y avait impossibilité d'y aller plus tôt. A sissa and plus libre

En 1853, Mme Thibaut, d'Angers, éprouvait, depuis près de deux mois, des douleurs très vives au sein droit, par suite d'un coup qu'elle avait reçu, et tous les soins du médecin ne pouvaient calmer sa souffrance. La sœur de la malade, à l'insu de celle-ci, se rendit à Saint-Laurent, fit une neuvaine au tombeau ; dès le jour même où elle commença ses prières, la malade se trouva mieux, et, en peu de jours, elle fut parfaitement guérie. En 1856, une Ursuline de l'abbaye de Montfortsur-Meu, qui était attaquée d'une sorte de paralysie, dut encore sa guérison au Serviteur de Dieu qu'elle avait invoqué avec confiance et ferveur.

Dans ces dernières années, les prodiges se sont multipliés d'une manière étonnante. On n'a pu s'empêcher de reconnaître et d'admirer l'attention de la divine Providence qui, depuis la promulgation du Décret des vertus de Montfort, a semblé vouloir, par des prodiges nouveaux, hâter le moment du Décret de Béatification, après lequel soupiraient sa famille religieuse et toutes les populations chrétiennes des contrées qui entourent son tombeau. Nous ne citerons toutefois qu'un seul fait extraordinaire, car nous avons hâte d'entendre la parole du Souverain Pontife s'exprimant d'une manière solennelle sur les quatre miracles soumis à son jugement.ond two insulations the more at singer hollionibe

En 1883, la Sœur Saint-François-d'Assise, religieuse de l'Union-Chrétienne de Fontenay-le-Comte, éprouva un violent mal au genou, puis à la jambe tout entière, qui s'enfla d'une manière affreuse, en lui causant des douleurs insupportables. Elle fit appeler le médecin, qui la soulagea un peu par ses remèdes; mais, quelques jours après, il lui déclara qu'il avait craint, un instant, d'être obligé d'en venir à une amputation, carla gangrène avait commencé à faire des ravages. Le mieux était venu, mais la guérison complète se faisait attendre. La religieuse souffrait toujours; elle ne pouvait se tenir à genoux et faisait à peine quelques pas, appuyée sur le bras d'une autre personne. Enfin la pensée lui vint de s'adresser au Père de Montfort. Elle envoya aussitôt à Saint-Laurent une bande de toile pour la faire toucher à son tombeau, puis elle enveloppa avec ce linge son genou toujours enflé et sa jambe très affaiblie, en commençant une neuvaine de prières. Le second jour de la neuvaine, comme elle n'éprouvait aucune douleur dans le genou et qu'elle sentait que sa jambe avait recouvré toute sa force, elle enleva le linge : elle était parfaitement guérie.

En écrivant à Saint-Laurent pour annoncer cette bonne nouvelle, la Sœur Saint-François-d'Assise par-lait d'une autre guérison qu'elle avait obtenue à la grotte de Mervent, deux ans auparavant. Depuis 15 ans elle avait au-dessous de l'œil droit nn bouton qui donnait de sérieuses inquiétudes. Se trouvant à la grotte du P. de Montfort, elle lava la partie malade avec de l'eau de la fontaine miraculeuse; chose admirable! à l'instant même le mal disparut entièrement et n'est point revenu depuis.

Nous arrivons enfin aux derniers anneaux de cette chaîne de prodiges, que nous avons suivie avec joie et édification, depuis la mort du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort. Comme le Souverain Pontife a parlé, nous n'avons plus de doute à émettre sur quatre guérisons instantanées et parfaites, opérées par l'intercession du grand Serviteur de Dieu. Nous raconterons ces faits véritablement miraculeux selon leur ordre de date.

La Sœur Emmanuel, Fille de la Sagesse, agée de 26 ans, dont trois ans et quatre mois de religion, avait

éprouvé, dès l'Ascension 1838, à Saint Quihouët, dans les Côtes-du-Nord, des douleurs très vives dans la hanche et la cuisse droite. Des remèdes furent inutilement employés à la Chartreuse d'Auray, au château d'Oleron et à Saintes, où elle alla successivement. Elle était dans cette dernière ville, lorsque, le 3 juillet 1844, sur les 6 heures du soir, sa jambe droite devint raide et insensible comme un morceau de bois; en même temps, dans l'espace d'une heure, tous les os de cette jambe se déboîtèrent et se contournèrent avec bruit. Par suite de cette dislocation, la jambe droite devint beaucoup plus longue que la gauche. On employa tous les remèdes imaginables, sans pouvoir obtenir aucun bon résultat. La Sœur fut transportée à Saint-Laurent. La jambe gauche, dont elle avait pu se servir jusque-là, perdit elle-même, le 20 septembre, tout mouvement et toute sensibilité. Le 18 octobre, survint une crise violente ; la douleur s'étendit dans les reins et la colonne vertébrale, au point qu'il ne resta plus à la Sœur de mouvement que dans les bras et dans la tête. Le 2 janvier 1845, le bras droit se déboîta à son tour et se tourna derrière elle. Tout espoir de guérison était perdu. On fit pour elle une neuvaine au tombeau du Bienheureux de Montfort, pendant laquelle elle éprouva, sans aucune douleur, de fortes secousses, avec un craquement des os qui fut entendu des Sœurs qui l'entouraient. Bientôt elle ressentit par tout le corps une chaleur vivifiante ; elle était aigues que jamais, et la tête de la malade lui ton. sirues

A Malestroit (Morbihan), dans le courant de mai 1866, Sœur Marie de Saint-Lin, Fille de la Sagesse, commença à éprouver une très grande faiblesse dans les bras et les jambes, puis des douleurs aiguës. Bientôt ces premières souffrances disparurent et se fixèrent dans le dos. Au mois de janvier 1867, on envoya la Sœur à l'établissement de la Chartreuse d'Auray, pour y prendre du

527

repos. Le médecin de la maison, le docteur Denis, d'Auray, après un examen sérieux, constata une maladie de la moelle épinière. Il remarqua trois déviations dans la colonne vertébrale. Malgré les remèdes les plus énergiques qui furent employés, le mal faisait constamment des progrès. Dans le cours de l'année 1868, les douleurs dans le dos devinrent très aiguës. La Sœur pouvait toutefois marcher un peu, à l'aide de deux béquilles. A standagmath dos natification de la contraction de la contractio

Cependant, au mois d'octobre de cette même année 1868, la Sœur recouvra un peu ses forces; les supérieurs profitèrent de cela pour lui accorder la permission qu'elle avait sollicitée de venir faire ses vœux perpétuels à la Maison-Mère, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où elle arriva le 30 novembre. Le voyage l'avait beaucoup fatiguée, et dès le milieu de décembre, elle fut réduite à garder l'infirmerie. Le 4 janvier 1869, on lui procura des béquilles, à l'aide desquelles elle put, comme autrefois, marcher un peu; mais bientôt les douleurs du dos augmentèrent considérablement, et l'on perdit tout espoir de guérison. Le docteur Bourgeois, médecin de la Communauté, regardait la maladie comme incurable. La Sœur Saint-Lin se traînait avec peine, appuyée sur ses béquilles, et sentait ses forces diminuer de jour en jour. Elle n'avait plus aucun appétit, et ne prenait presque plus de nourriture.

Le 14 juillet 1869, les douleurs du dos devinrent plus aiguës que jamais, et la tête de la malade lui tombait sur la poitrine; elle ne pouvait la tenir levée qu'avec de grandes souffrances.

Souvent, depuis que la Sœur Saint-Lin était à la Communauté, on lui avaitins inué la pensée de demander à Dieu sa guérison, dans l'impossibilité où elle était de guérir par le moyen des remèdes; mais elle n'avait aucune confiance. Enfin, on lui conseilla formellement

de s'adresser au Vénérable Père de Montfort. Elle ne le fit d'abord que par obéissance, et sans aucun espoir d'être guérie. Cependant ses Sœurs priaient avec ferveur, et lui demandèrent d'écrire elle-même une petite lettre au Vénérable Père de Montfort, ce qu'elle fit le 20 juillet.

Le lendemain, les Sœurs déposèrent cette lettre, qui exprimait des sentiments de grande résignation, dans le tombeau du Vénérable Serviteur de Dieu.

A partir de ce moment, la malade commença à espérer sa guérison. Elle devait bientôt l'obtenir. Cependant le mal faisait des progrès, et naturellement la guérison devenait plus difficile; mais les Sœurs qui faisaient la neuvaine redoublaient de ferveur. Le 27 juillet était le jour où, à Rome, le Pape présidait en personne la Congrégation qui devait statuer sur l'héroïcité des vertus du Vénérable de Montfort. Ce jour-là même, les Sœurs du second noviciat, dès 4 heures du matin, étaient debout pour aller au tombeau. Les plus faibles elles-mêmes faisaient partie de la pieuse station. Toutes avaient ferme espoir. The sale shales is received the sound appear

A cinq heures moins quelques minutes, on porta la malade au tombeau. Elle y entendit quatre messes. Pendant la première, entre le Sanctus et l'Elévation, elle sentit dans le dos une douleur très aiguë et très rapide en même temps. Après qu'elle eut communié, il lui sembla entendre comme une voix qui lui disait qu'elle était guérie. N'osant y croire, elle demeura assise jusqu'au moment de la Consécration de la seconde messe. Alors elle se jette à genoux et demeure prosternée jusqu'à la Communion. Au dernier évangile, elle se lève et reste debout sans peine. Pendant les deux messes suivantes, elle selevait, se mettait à genoux, et s'assevait sans difficulté. Enfin, quandillui fallut partir pour retourner à la Communauté, la Sœur Saint-Lin se leva, des528

cendit, seule et sans appui, la nef de l'église, et se rendit ainsi à la maison, avec toutes ses Sœurs qui ne pouvaient en croire leurs yeux, et témoignaient leur joie et leur bonheur par leurs larmes. La guérison était complète.

Reine Malle, agée d'une dizaine d'années, fréquentait la classe des Filles de la Sagesse, à Haubourdin, diocèse de Cambrai. Depuis plusieurs années, elle se plaignait souvent de vives douleurs dans une jambe ; elle boitait, ne pouvait se mettre à genoux et éprouvait une grande faiblesse dans le côté droit. Au commencement de mars 1870, le mal fit de nouveaux progrès, et bientôt se déclarèrent des douleurs horribles. Le médecin fut appelé, et, après un long et sérieux examen, il déclara que Reine était atteinte d'une coxalgie. L'enfant ne pouvait remuer la jambe ; il y avait à la hanche droite une tumeur énorme causée par le déplacement de l'os; la jambe était de huit à neuf centimètres plus courte que l'autre. Le docteur, sans enlever tout espoir de guérison, déclara que si la malade guérissait, elle resterait boiteuse. La santé habituellement assez mauvaise de la jeune Reine était une raison de plus de craindre que le mal ne fût incurable. La mère de l'enfant ne se contenta pas du jugement du premier médecin; elle prit une voiture et conduisit Reine à Lille, chez un docteur dont le sentiment fut encore plus décourageant que celui de son collègue; il déclara que la jeune malade ne pourrait jamais poser le pied droit par terre, qu'on le consultait trop tard, etc., etc., qu'elle devait éviter le plus léger mouvement, pendant au moins 4 ou 5 mois. Du reste, les moyens employés devaient servir seulement, de l'aveu du médecin lui-même, à adoucir les douleurs et à retarder les progrès du mal. Lanian suns tuodab etsur 19

Ce fut alors que l'on commença une double neuvaine au Bienheureux de Montfort, pour obtenir la guérison de Reine. Une de ces neuvaines se fit à la maison des

Sœurs, et l'autre chez les parents de la malade. Le 19 mars, vers neuf heures du soir, on récitait les prières convenues près du lit de l'enfant qui, jusque-là, était demeurée incapable de donner le moindre mouvement à sa jambe. Tout à coup, à la troisième invocation adressée au Père de Montfort, Reine s'écrie : « Maman, ma jambe allonge, ma jambe allonge. » On regarde : la tumeur avait disparu, l'os avait repris sa place naturelle. Les parents, ivres de joie, ne savent comment témoigner à Dieu leur reconnaissance.

LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT.

Le médecin, à sa première visite, constata la guérison ; dans son étonnement il s'écria : « J'en suis tout bouleversé! mais il faut voir si la guérison persévérera. » Quelques jours après, il disait : « Jamais médecin n'a vu semblable chose. » Après un examen sérieux pour constater la vraie guérison de l'enfant, après l'avoir fait marcher et courir, se mettre à genoux, monter e descendre une longue suite d'escaliers, plusieurs fois, lentement ou en courant, il n'a pu retenir cette exclamation: « C'est incrovable, et cependant c'est vrai! »

La Sœur Saint-Gabriel, dès avant l'époque de sa grande profession, qui eut lieu le 2 février 1872, avait été atteinte d'une fièvre muqueuse. Le 8 août de cette même année, elle fut atteinte d'une fièvre violente accompagnée d'un crachement de sang, mêlé de pus. Sa voix fut alors complètement éteinte. La Sœur éprouvait des douleurs très aiguës dans le dos et dans tout l'intérieur. Les docteurs-médecins de l'hôpital général de Poitiers, où se trouvait alors Sœur Saint-Gabriel, prescrivirent divers remèdes qui n'eurent à peu près aucun résultat. On peut même dire que le mal s'aggravait de jour en jour. A la fin de novembre 1872, un docteur déclara qu'il y avait anévrisme au cœur. Le 2 décembre suivant, on la crut à ses derniers moments. Sœur Saint-Gabriel resta pendant une douzaine de jours en danger

de mort; puis survint un peu de mieux, dont on profita pour la transporter à la Maison-Mère, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. C'est le 6 février 1873 que se fit ce voyage. Malgré toutes les précautions qu'on put prendre, la malade en fut excessivement fatiguée. Quand elle descendit de voiture, à la porte de la Communauté, deux personnes furent obligées de la porter à l'infirmerie. Elle se trouva plus malade pendant une huitaine de jours; puis son état redevint ce qu'il était lors de son départ de Poitiers.

Deux ou trois jours après son arrivée à la Maison-Mère, elle reçut la visite du médecin de la Communauté, qui exprima en termes assez formels qu'iln'y avait pas d'espoir de guérison. A sa seconde visite, il ne trouva aucune amélioration; de même, à la troisième visite. Depuis huit mois et demi, la fièvre était presque continue, les crachements de sang et de pus étaient journaliers, et les douleurs aiguës s'opposaient au sommeil; enfin, elle ne prenait aucune nourriture solide. Le 12 avril 1873, le docteur, après un examen sérieux, fit comprendre qu'il n'espérait pas de guérison; que la malade seulement pourrait traîner encore quelque temps.

A partir de ce jour, la Sœur Saint-Gabriel cessa tout traitement; mais si tout espoir était perdu du côté de la science, on espérait encore dans les moyens surnaturels. Depuis un certain temps déjà, on avait fait bien des prières pour obtenir la guérison de la malade.

Après avoir inutilement prié et fait prier à Notre-Dame des Arges, près Toulouse, et en différentes Communautés religieuses, on recourut enfin au Bienheureux Père de Montfort. Dieu lui réservait cette guérison. On fit plusieurs neuvaines à ce grand Serviteur de Dieu.

Pendant une de ces neuvaines qui se termina le 29 mars, Sœur Saint-Gabriel se trouva plus fatiguée. La

fièvre était plus forte, et par moment les douleurs de côté lui ôtaient la respiration. Elle eut aussi deux vomissements de pus et de sang. Toutefois on ne perdait pas confiance; on continua de faire boire à la Sœur de l'eau d'une fontaine qui se trouve près de la grotte du Bienheureux, dans la forêt de Vouvant, et chaque jour, on adressait quelques prières au Vénérable Serviteur de Dieu. On se préparait ainsi à la grande neuvaine qui devait précéder le 28 avril, anniversaire de la précieuse mort du saint Fondateur. Ce fut le 18 avril que commença cette neuvaine, que toutes les Sœurs regardaient comme décisive. On ne savait s'il y aurait moyen de conduire la malade près du tombeau, au lieu même où devait se faire la neuvaine ; cependant, comme il n'y avait aucun espoir humain de guérison, on s'abandonna à la Providence.

Le 18 avril, la Sœur Saint-Gabriel, malgré une fièvre très forte, se lève sur les 9 heures, aidée par la Sœur infirmière. Vers dix heures, soutenue, ou plutôt traînée par l'infirmière, elle se dirige péniblement vers l'église de la paroisse où se trouve le tombeau. Il n'y a pas 100 mètres de distance: pour faire ce trajet, il lui fallut plus de vingt minutes; à chaque pas ses douleurs devenaient plus aiguës. Arrivée à la porte de l'église, elle fut obligée de s'asseoir et d'y rester près de dix minutes; elle croyait y mourir; mais, redoublant de courage, elle se laisse traîner près du tombeau. Arrivée là, elle veut se mettre à genoux, le cœur lui manque, et elle est obligée de s'asseoir.

On commence les prières, et un instant après, la malade se met à genoux; on lui donne à boire de l'eau de la fontaine dont on a parlé. On y avait délayé de la poussière du tombeau du B. Père de Montfort. La voix de la Sœur, éteinte depuis le 6 août 1872, lui revint alors subitement. Aussitôt elle sc lève sans le secours de

personne, s'appuie sur le tombeau pendant près de cinq minutes, puis se remet à genoux. La fièvre avait disparu, ainsi que toutes les douleurs. Elle était complètement guérie. Elle resta à genoux sur la pierre, pendant trois quarts d'heure ; les quarante Sœurs du second noviciat qui l'entouraient ne pouvaient en croire leurs yeux. On continua les prières ; comme les Sœurs se disposaient à partir, sans savoir encore si la guérison de leur compagne était bien réelle, elles s'aperçurent que celle-ci s'était levée sans difficulté, puis était entrée dans la chapelle de la Sainte-Vierge où se trouve le tombeau. Alors, dans leur admiration et leur reconnaissance, toutes commencent des prières d'actions de grâces. On récite le chapelet en entier, et entre chaque Ave Maria, on ajoutait : Vénérable Père de Montfort, priez pour elle. Il est bon de remarquer que la Sœur Saint-Gabriel répondait à voix haute aux prières que l'on faisait avant de sortir de l'église. Quand il fallut partir, seule, sans aucun appui, et d'un pas ferme, elle se rendit avec ses Sœurs à la Communauté. Arrivée là, elle monta l'escalier de l'infirmerie, sans même s'appuyer à la rampe. Elle n'éprouvait pas la moindre douleur. Elle sentait seulement une faim dévorante, et cette Sœur qui, depuis le 6 août 1872, n'avait pris de pain que cinq ou six fois, et une ou deux bouchées chaque fois, et jamais sans en être incommodée, mangea d'un très bon appétit, comme une personne qui jouit de la meilleure santé. Sur les trois heures et demie du même jour, elle fit une bonne collation, puis un troisième repas à 6 heures et demie; et cela sans ombre d'indisposition.

Cette faim extraordinaire s'est fait sentir pendant les huit jours qui ont suivi la guérison. Le besoin de sommeil était aussi impérieux que celui de la nourriture. Après ces quelques jours, la Sœur est revenue à sonétat normal, pour la nourriture comme pour le sommeil. N'oublions pas de dire que le 18 avril, après son retour du tombeau, c'est-à-dire depuis onze heures du matin, la Sœur Saint-Gabriel s'est promenée et a agi comme une personne qui n'aurait jamais été malade. Le soir de ce même jour, vers quatre heures, elle se rendit encore au tombeau du Bienheureux pour une visite d'actions de grâces, accompagnée de plusieurs de ses Sœurs. Le lendemain, samedi, 19 avril, elle assista à une messe dite à l'église paroissiale, et y fit la sainte communion.

Ce même jour, 19, le médecin de la Communauté vit la religieuse; il ne revenait pas de son étonnement. « C'est pourtant vous, dit-il, qui avez épuisé toute la science de la médecine... Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce ne sont pas mes remèdes qui vous ont guérie. Tout ce que je regrette, c'est que vous n'ayez pas été traitée par quatre-vingts médecins; car tout homme de science qui aurait suivi votre maladie avec attention, n'aurait pu s'empêcher de reconnaître qu'une affection aussi compliquée que la vôtre était incurable; Vraiment, il faut que le doigt de Dieu soit là. »

En effet, le doigt de Dieu était là, comme dans les trois autres guérisons dont il a été parlé immédiatement avant celle-ci. L'important Décret que nous allons transcrire ne laisse plus aucun doute à ce sujet. Ce Décret, désiré avec tant d'ardeur et accueilli avec tant de joie et de reconnaissance pour le Souverain Pontife et pour la Congrégation des Rites, vient clore de la manière la plus heureuse la série des questions qu'il fallait résoudre favorablement, avant d'arriver à la Béatification du Vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort.

inguates any starts, us in research not volve-scalence of servers a Vinerus inguate, where de like, principalement sard tax-planet at the solut livesies. Subject toler, if what she inflation is summer that where the summer describes alignified the partial of a summer describes alignified the partial of a summer describes alignified the same describes alignified the same describes and the same describes alignified the same describes a summer descr

TO THE STATE OF TH

# DÉCRET

RELATIF A LA BÉATIFICATION ET A LA CANONISATION DU VÉ-NÉRABLE SERVITEUR DE DIEU, LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT, FONDATEUR DES PRÊTRES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE ET DES FILLES DE LA SAGESSE, SUR L'AUTHENTICITÉ ET LA NATURE DES MIRACLES QUI SE RAP-PORTENT A CETTE CAUSE.

note now at my marry set in seminalist of the

memant, they could be a series are spanish

A un siècle, où, dans le florissant royaume de France, presque tout était concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie, ce qui ne vient point du Père, mais du monde (1re épître de saint Jean, 2), Dieu a opposé un homme selon son cœur, le Vénérable Louis- Marie Grignon, appelé Montfort du nom de sa ville natale en Bretagne, pour reproduire dans ses mœurs et dans toute sa vie la folie de la Croix de Jésus-Christ. Il a suscité ce prêtre plein d'un zèle apostolique, afin qu'en annonçant aux peuples la parole sainte non point avec l'éclat d'une éloquence et d'une sagesse humaine, mais par les effets sensibles de l'Esprit et de la vertu de Dieu (I Cor. 2), il pût les ramener des fantômes fugitifs des choses terrestres aux pensées de la vie éternelle et à l'humble pratique de la loi évangélique.

En effet, on doit regarder comme un prodige de la puissance divine les travaux de ses saintes missions et ses œuvres
admirables pour exciter la ferveur de la foi et de la charité
dans toutes les contrées de l'ouest de la France, pour dissiper
par la lumière de la vérité catholique les subtiles erreurs de
l'hérésie janséniste, pour propager partout la dévotion aux
augustes mystères de la Passion de Notre-Seigneur et envers
la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, principalement par l'établissement du saint Rosaire. Sur ce point, il n'a été inférieur
à aucun des zélés disciples du patriarche saint Dominique; et
c'est avec raison qu'on le regarde comme le digne émule
de saint Bernard.

Il a fondé deux Congrégations, l'une des Missionnaires du Saint-Esprit (Compagnie de Marie), l'autre des Religieuses de la divine Sagesse (Filles de la Sagesse). Mais, au milieu de tant et de si grands travaux entrepris pour la gloire de Dieu, tandis qu'il exercait les fonctions de son ministère apostolique au bourg de Saint-Laurent-sur-Sèvre, autrefois du diocèse de La Rochelle, aujourd'hui de celui de Luçon, il couronna sa vie périssable par une très sainte mort, au commencement de la quarante-quatrième année du son âge, le 28 avril 1746.

La confiance des fidèles envers le bien-aimé Père de Montfort s'est affermie de jour en jour, grâce à une foule de guérisons éclatantes par lesquelles la Toute-Puissance divine a rendu son tombeau glorieux jusqu'à ces derniers temps. C'est pourquoi l'héroicité des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu ayant été reconnue par un Décret du Pape Pie IX, de sainte mémoire, en date du 29 septembre 1869, on a choisi quatre miracles obtenus par son intercession et requis pour cette Cause.

La Sacrée-Congrégation des Rites les a examinés avec la sévérité ordinaire de ses jugements : d'abord dans la séance anté-préparatoire, tenue en présence du Cardinal Louis Bilio, d'illustre mémoire, rapporteur de la Cause, le 12 juin 1873; puis dans la séance préparatoire tenue au palais apostolique du Vatican, le 24 février 1885; enfin, dans la réunion générale devant notre Saint-Père le Pape Léon XIII, au même palais du Vatican, le 5 janvier de cette année 1886. Dans cette séance, le Révérendissime Cardinal Bartolini, Préset de la même Congrégation, et rapporteur de la Cause, à la place du Cardinal Bilio, décédé, ayant proposé le doute suivant : Dans le cas qui nous occupe, et . pour le but que nous poursuivons, est-il certain qu'il y a des miracles, et quels sont-ils? les Révérendissimes Cardinaux et les Pères Consulteurs ont donné leur avis selon leur rang. Le Très Saint-Père, ayant recueilli leurs suffrages, les a exhortés à implorer avec ferveur le secours de Dieu pour que l'assistance céleste ne lui fit pas défaut dans une définition d'un si grave intérêt.

Aujourd'hui donc, dimanche de la Septuagésime, au lendemain du huitième anniversaire de son élévation glorieuse au Souverain Pontificat, célébré avec des transports de joie par l'Eglise universelle, après avoir offert le saint Sacrifice au Dieu tout-puissant, Il a appelé auprès de Lui, dans la salle pontificale du palais du Vatican, le Révérendissime Cardinal Dominique Bartolini, Préfet de la Sacrée-Congrégation et Ponent de la Cause, ainsi que le Révérend Père Augustin Caprera, promoteur de la sainte Foi, et moi secrétaire soussigné, et en notre présence, Il a déclaré: qu'on peut tenir pour certains les quatre miracles présentés comme ayant été opérés par Dieu à l'intercession du Vénérable Louis-Marie Grignon, savoir : 1º la guérison instantanée et complète, en la personne de la jeune Reine Malle, d'une coxalgie avec luxation spontanée de la jambe droite; 2º la quérison instantanée et complète, en la personne de la Sœur Saint-Lin, Fille de la Sagesse, d'une maladie chronique de la moelle épinière; 3º la guérison instantanée et complète, en la personne de la Sœur Saint-Gabriel. d'une phthisie pulmonaire jointe à un Kyste abdominal et à une maladie de cœur; 4º la guérison instantanée et complète, en la personne de la Sœur Emmanuel, d'une hémiplégie de l'épine dorsale.

Sa Sainteté a ordonné la publication de ce Décret et son insertion aux actes de la Sacrée-Congrégation des Rites, le 21 février 1886.

the saffying he a called the largement and herewar 18 the

D. Cardinal BARTOLINI, Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Place † du sceau.

LAURENT SALVATI, de la S.-C. des Rites. Vertican, le fountiele da cette année dans lance coule conce-

and the state and action of the state of

## OUVERTURE DU TOMBEAU

#### DU BIENHEUREUX DE MONTFORT

and the complete man and the death remindered to be the colony

Le jeudi, 18 août 1887, a eu lieu, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, l'exhumation des restes vénérés du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, autorisée par un décret du Souverain Pontife, en date du 9 décembre 1886.

Le tombeau du Serviteur de Dieu avait été ouvert deux fois précédemment, depuis la Révolution : une première fois, en 1812, époque à laquelle une partie des reliques avait été transportée à la Commanauté des Filles de la Sagesse; une deuxième fois en 1842, lorsque commença le procès de Béatification du pieux missionnaire. En ces deux circonstances, l'ouverture du tombeau avait été faite avec l'autorisation de l'Ordinaire, et le cercueil ou les coffrets contenant les restes du Vénérable Père de Montfort avaient été ensuite munis du sceau épiscopal.

Au jour dit, Monseigneur l'Evêque de Luçon, délégué par le Saint-Siège pour la cérémonie, arrivait dans l'église de Saint-Laurent-sur-Sèvre vers 8 heures du matin. Après avoir adoré le Saint-Sacrement, il se rendit à la sacristie. Là se forma un tribunal composé de l'Evêque, président, de M. l'abbé Simon, vicaire général, faisant fonction de sous-promoteur de la foi, du R. P. Ligier, Dominicain, Postulateur de la Cause, et de M. l'abbé Giraud, secrétaire général, faisant fonction de notaire apostolique. Alors furent mandés devant le tribunal les médecins désignés pour la reconnaissance des ossements : le docteur Bourgeois, député de la Vendée, et le docteur Gouraud, de la Roche-sur-Yon; les ouvriers dont l'aide était nécessaire pour l'ouverture du tombeau ; et enfin deux témoins particulièrement renseignés sur l'histoire de ce tombeau. Ces deux témoins étaient le Père Rigaudeau, curé actuel de Saint-Laurent, et M. l'abbé Gelot, archiprêtre de la Roche-sur-Yon, ancien curé de cette même paroisse. Tous prêtèrent serment, à genoux, et la main sur les saints Évangiles, d'accomplir fidèlement leur mandat et de dire la vérité.

Après differentes formalités remplies, le tribunal se rendit sur l'emplacement indiqué par les deux témoins. Là étaient présents, pour assister à lacérémonie, Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haitien; M. l'abbé Gervais, vicaire général de Bordeaux; le R. P. Maurille, Supérieur général de la Compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse; la Révérende Mère Marie-Pauline, Supérieure générale des Filles de la Sagesse; le Frère Hubert, Supérieur général des Frères de Saint-Gabriel; M. Lapierre, Maire, et M. Constant, Président de la Fabrique de Saint-Laurent, avec plusieurs autres témoins.

Après avoir annoncé que la peine d'excommunication était portée contre quiconque oserait prendre une partie des reliques ou y ajouter quoi que ce fût, l'Évêque ordonna aux ouvriers assermentés d'ouvrir le tombeau. Sous la table de marbre, élevée d'environ 0,80 centimètres au-dessus du sol, et sous la construction en pierres, on vit, au niveau du pavé, une pierre sépulcrale portant cette inscription :

Ci repose le corps de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostolique, et très digne prétre, décédé en odeur de sainteté, le 28 avril 1716, âgé de 44 ans.

On souleva la pierre. Le cercueil apparut alors, muni des cachets signalés par un procès-verbal de 4842. On le plaça sur une table préparée tout exprès; on en mesura les dimensions; on constata qu'il était en bois de châtaignier. Puis, sans l'ouvrir, on l'entoura de bandelettes, qui furent aussitôt scel·lées, et on le transféra sans solennité à la maison des Filles de la Sagesse, où il fut déposé dans la salle capitulaire.

Nous avons dit qu'une partie des restes du Serviteur de Dieu avait été accordée aux Filles de la Sagesse, en 1812. Il fallait reconnaître ces reliques, en même temps que celles conservées dans l'église paroissiale. Les mêmes médecins et les mêmes ouvriers prêtèrent de nouveau serment devant le tribunal. La Supérieure générale des Filles de la Sagesse et la Secrétaire générale jurèrent également de dire toute la vérité sur les reliques dont la Communauté était en possession; puis elles conduisirent le tribunal dans la chambre où se trouvaient ces reliques, contenues dans deux cassettes. La lecture faite publiquement de la partie du procès-verbal de 1842 relative à ces deux cassettes en avant prouvé l'identité. les clercs, tenant des cierges à la main et récitant à voix basse les Psaumes de l'Office des Confesseurs, précédés par les Religieuses ayant également des cierges, les transportèrent processionnellement dans la salle capitulaire, près du cercueil. Ce fut alors qu'on procéda à la reconnaissance des reliques et à l'examen des ossements.

Une des cassettes gardées à la Communauté de la Sagesse contenait quatre ossements très bien conservés, exactement décrits par le procès-verbal de 1842. Dans l'autre cassette étaient renfermées quelques parties d'une soutane du saint missionnaire. Le cercueil, apporté de l'église paroissiale, fut ensuite ouvert. On y trouva, avec les débris de l'ancien cercueil, dans lequel avaient été renfermés les ossements, avant 4842, une boîte en plomb contenant les précieux ossements. Les médecins les nettoyèrent et les examinèrent avec soin. Une quarantaine environ étaient encore reconnaissables; les autres n'étaient plus que de la poussière.

Lorsque les saints ossements furent étiquetés, Mgr l'Évêque, prenant l'avis des médecins, fit plusieurs parts de ces reliques. Quelques ossements devaient être portés à Rome pour être offerts soit au Souverain Pontife, soit aux Éminentissimes Cardinaux qui se sont occupés de la Cause de Béatification, soit au Trésor des Reliques. Une autre partie est réservée pour l'église paroissiale de Saint-Laurent. Une troisième part est laissée à la double famille du Serviteur de Dieu. Enfin, Monseigneur se réserve un certain nombre de reliques, dont il pourra disposer à son gré.

Toutes ces reliques ont été renfermées dans des sachets de soie et dans des coffrets, avec des parchemins qui les déclarent authentiques. Sur les sachets et sur les coffrets, entourés de liens de soie, a été apposé le sceau épiscopal. On les conserve pieusement dans la Communauté de la Sagesse, en attendant qu'elles puissent être exposées à la vénération publique des fidèles, après les solennités de la Béatification, qui doivent avoir lieu à Rome, au mois de janvier 1888.

richisos valut emilement des comes les transportèrent

decitis pur la proma-vorbal de 1842, Jone l'autre, casação

ratedonishes be consucil, apports do l'exilas parelade, lui

ensuita out of all all a court, avec les délats de l'anchencer-

the quarantatic environ vistest encoracteconsteables; les

pour regiles estoteslato de catal-leaurent. Lue trolatone para

rest formule as to double famille du Senviteur de Diens Briting,

den solvator su reservo un co dein momero de rediques, cont

alical party as two religious percent and alical property of the religious percent and the relig

RELATIF A LA BÉATIFICATION

ET A LA CANONISATION DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT

tenerle la Causa, de pr : aruod ao sus emblés générals, fanue ou présence de motre danni-Pere, dans le palais apparolique du

L'approbation des vertus et de quatre miracles étant constante, peut-on procéder en toute sûreté à la béatification solennelle du Vénérable Serviteur de Dieu?

Illustre héraut de l'Evangile, Louis-Marie Grignon vécut en un temps où l'hérésie janséniste avait disséminé par toute la France ses doctrines, source de désolante aridité. La charité d'un grand nombre s'était refroidie, la vraie piété s'était alanguie, les âmes devenues étrangères à la vertu chrétienne s'étaient peu à peu enfoncées dans le vice. Mais lui, pareil à un feu brillant et à un encens ardent, il parut envoyé par Dieu pour convertir son peuple, pour renverser les idoles de l'impiété et pour affermir la vertu. Il n'est presque aucune sorte de calomnie et d'outrage que les ennemis de la folie de la Croix du Christ ne lui aient fait subir. Mais Dieu, le tirant de toutes ses épreuves, ne permit pas que son labeur apostolique demeurât stérile; il lui fit au contraire recueillir la plus abondante moisson, et parmi les peuples qu'il évangélisa, et dans cette double famille religieuse d'hommes et de femmes fondée par ses soins et aujourd'hui encore florissante.

Or, à la suite d'une longue et sévère enquête, les vertus du Vénérable Serviteur de Dieu furent déclarées héroïques par le Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, dans un Décret promulgué le jour consacré à l'Archange, prince de la Milice Céleste, en l'année 4869. Et comme il avait été impossible d'obtenir des preuves juridiques directes de ses vertus, les témoins oculaires faisant défaut à cause de l'éloignement du temps où il vécut, il fallut soumettre à l'examen, pour obtenir la Béatification, quatre miracles opérés par Dieu à

l'invocation du Vénérable Louis. Chacun de ses miracles fut solennellement approuvé par notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en cette présente année 1886, le 21 février. Une seule chose restait encore: la Sacrée-Congrégation devait discuter le doute suivant: « L'approbation des vertus et des miracles étant constante, peut-on procéder en toute sûreté à la béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort? » Ce doute, le Révérendissime Cardinal Dominique Bartolini, Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites et Rapporteur de la Cause, le proposa dans l'Assemblée générale, tenue en présence de notre Saint-Père, dans le palais apostolique du Vatican, le 25 mai de cette année; et tous ceux qui étaient présents, tant les Révérendissimes Cardinaux que les Pères Consulteurs, répondirent unanimement que: « Il peut être procédé en toute sûreté. »

Toutesois le Saint-Père dissera de prononcer la sentence suprême, asin de prier Dieu, auparavant, de l'éclairer dans cette affaire si grave. Ensin il résolut de la proclamer en ce dimanche, le dernier après la Pentecôte, jour où revient cette année la sête de la Présentation au temple de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, tabernacle de l'Esprit-Saint. C'est pourquoi, après avoir d'abord offert en son Oratoire la divine Hostie, il a mandé près de lui, dans la grande salle du Vatican, le Révérendissime Cardinal Dominique Bartolini, Préset de la Sacrée-Congrégation des Rites et Rapporteur de la Cause, ainsi que le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la sainte Foi, et moi, secrétaire soussigné, et devant ces témoins, il a prononcé solennellement que : Il peut être procédé en toute sûreté à la béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Louis-Marie de Montsort.

Il a ordonné de publier ce Décret, de l'insérer dans les actes de la Sacrée-Congrégation des Rites et d'expédier des Lettres apostoliques en forme de Bref, pour la célébration, en temps opportun, de la Béatification solennelle.

Le 21 novembre 1886.

D. Cardinal Bartolini, Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

LAURENT SALVATI, Secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites-

## assessed assign, calouPRIÈRE mangolasim suod of to

## DU BIENHEUREUX DE MONTFORT

POUR OBTENIR DES MISSIONNAIRES.

provided at par softwill be reserved to nous examine deal

Souvenez-vous, Seigneur, souvenez-vous de votre Congrégation que vous avez possédée dès le commencement, en pensant à elle dès l'éternité; que vous teniez dans votre main toute-puissante, lorsque, d'un mot, vous tiriez l'univers du néant; et que vous cachiez encore dans votre cœur, lorsque votre Fils, mourant en croix, l'a consacrée par sa mort, et l'a confiée comme un dépôt précieux aux soins de sa très sainte Mère. Memor esto Congregationis tuæ quam possedisti ab initio.

Exaucez, Seigneur, les desseins de votre miséricorde; suscitez les hommes de votre droite, tels que vous les avez montrés, en donnant des connaissances prophétiques à quelques-uns de vos plus grands serviteurs, à un saint François de Paule, à un saint Vincent de Paul, à un saint Vincent-Ferrier, à une sainte Catherine de Sienne, et à tant d'autres grandes âmes dans le siècle passé, et même dans celui où nous vivons.

Memento. Dieu tout-puissant, souvenez-vous de cette Compagnie, en y appliquant la toute-puissance de votre bras, qui n'est point raccourci, pour lui donner le jour et la produire, et pour la conduire à sa perfection. Innova signa, immuta mirabilia, sentiamus adjutorium brachii tui..

O grand Dieu! qui pouvez des pierres brutes faire au-

tant d'enfants d'Abraham, dites une seule parole en Dieu pour envoyer de bons ouvriers dans votre moisson et de bons missionnaires dans votre Église.

Memento. Dieu de bonté, souvenez-vous de vos anciennes miséricordes, et par ces mêmes miséricordes, souvenez-vous de cette Congrégation ; souvenez-vous des promesses réitérées que vous nous avez faites par vos prophètes et par votre Fils même, de nous exaucer dans nos justes demandes. Souvenez-vous des prières que vos serviteurs et vos servantes vous ont faites sur ce sujet depuis tant de siècles; que leurs vœux, leurs sanglots, leurs larmes et leur sang répandu viennent en votre présence, pour solliciter puissamment votre miséricorde; mais souvenez-vous surtout de votre cher Fils, respice in faciem Christi tui: que vos yeux contemplent son agonie, sa confusion et sa plainte amoureuse au Jardin des Olives, lorsqu'il dit: quæ utilitas in sanguine meo? Samort cruelle et son sang répandu vous crient hautement miséricorde, afin que, par le moyen de cette Congrégation, son empire soit établi sur les ruines de celui de ses ennemis.

Memento. Souvenez-vous, Seigneur, de cette Communauté dans les effets de votre justice: Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam; il est temps de faire ce que vous avez promis. Votre divine loi est transgressée; votre Evangile méconnu; votre religion abandonnée; les torrents de l'iniquité inondent toute la terre, et entraînent jusqu'à vos serviteurs; toute la terre est désolée; Desolatione desolata est terra; l'impiété est sur le trône; votre sanctuaire est profané, et l'abomination est jusque dans le lieu saint. Laisserez-vous ainsi tout à l'abandon, juste Seigneur, Dieu des vengeances? Tout deviendra-t-il à la fin comme Sodome

et Gomorrhe? Voustairez-vous toujours? Ne faut-il pas que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, et que votre règne arrive? N'avez-vous pas montré par avance à quelques-uns de vos amis une future rénovation de votre Eglise? Les Juifs ne doivent-ils pas se convertir à la vérité? N'est-ce pas ce que l'Eglise attend? Tous les Saints du ciel ne vous crient-ils pas: Justice, Vindica? Tous les justes de la terre ne vous disent-ils pas: Amen, Veni, Domine? Toutes les créatures, même les plus insensibles, ne gémissent-elles pas sous le poids des péchés innombrables de Babylone, et ne demandent-elles pas votre venue pour rétablir toutes choses? Omnis creatura ingemiscit.

Seigneur Jésus, memento Congregations tux. Souvenez-vous de donner à votre Mère une nouvelle Compagnie, pour renouveler par elle toutes les choses, et pour finir par Marie les années de la grâce, comme vous les avez commencées par elle. Da Matri tux liberos, alioquin moriar. Donnez des enfants, des serviteurs à votre Mère ; autrement, que je meure. Da Matri tuæ. C'est pour votre Mère que je vous prie. Souvenez-vous de ses entrailles et de ses mamelles, et ne me rebutez pas ; souvenez-vous de qui vous êtes Fils, et m'exaucez ; souvenez-vous de ce qu'elle vous est et de ce que vous lui êtes, et satisfaites à mes vœux. Qu'est-ce que je vous demande? rien en ma faveur, tout pour votre gloire. Qu'est-ce que je vous demande ? ce que vous pouvez, et même, je l'ose dire, ce que vous devez m'accorder, comme Dieu véritable que vous êtes, à qui toute-puissance a été donnée au ciel et dans la terre, et comme le meilleur de tous les enfants qui aimez infiniment votre Mère. Qu'est-ce que je vous demande ? Liberos. Des prêtres libres de votre liberté, détachés de tout, sans père, sans mère, sans frères, sans sœurs, sans parents selon la chair, sans amis selon le monde, sans bien, sans embarras, sans soins, et même sans volonté propre. Liberos. Des esclaves de votre amour et de votre volonté, des hommes selon votre cœur, qui, sans propre volonté qui les souille et les arrête, fassent toutes vos volontés, et terrassent tous vos ennemis, comme autant de nouveaux Davids, le bâton de la Croix et la fronde du saint Rosaire dans les mains: In baculo Cruce et in virga Virgine.

Liberos. Des âmes élevées de la terre et pleines de la rosée céleste, qui, sans empêchement, volent de tous côtés selon le souffle du Saint-Esprit. Ce sont eux, en partie, dont vos prophètes ont eu la connaissance, quand ils ont demandé: Qui sunt isti, qui sicut nubes volant? Ubi erat impetus spiritûs, illuc gradiebantur.

Liberos. Des gens toujours à votre main, toujours prêts à vous obéir, à la voix de leurs supérieurs, comme Samuel, præsto sum; toujours prêts à courir et à tout souffrir avec vous et pour vous, comme les Apôtres; eamus et moriamur cum illo.

Liberos. De vrais enfants de Marie, votre sainte Mère, qui soient engendrés et conçus par sa charité, portés dans son sein, attachés à ses mamelles, nourris de son lait, élevés par ses soins, soutenus de ses bras et enrichis de ses grâces.

Liberos. De vrais serviteurs de la Sainte Vierge, qui, comme autant de saints Dominiques, aillent partout, le flambeau luisant et brûlant du saint Evangile dans la bouche et le saint Rosaire à la main, aboyer comme des chiens fidèles contre les loups qui ne veulent que déchirer le troupeau de Jésus-Christ; brûler comme des feux, et éclairer les ténèbres du monde comme des soleils; et qui, par

le moyen d'une vraie dévotion à Marie, c'est-à-dire intérieure, sans hypocrisie; extérieure, sans critique; prudente, sans ignorance; tendre, sans indifférence; constante, sans légèreté, et sainte, sans présomption, écrasent, partout où ils iront, la tête de l'ancien serpent, afin que la malédiction que vous lui avez donnée soit entièrement accomplie. Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen ipsius, et ipsa conteret caput tuum.

Il est vrai, grand Dieu, que le monde mettra, comme vous l'avez prédit, de grandes embûches au talon de cette femme mystérieuse, c'est-à-dire à la petite Compagnie de ses Enfants qui viendront sur la fin du monde, et qu'il y aura de grandes inimitiés entre cette bienheureuse postérité de Marie et la race maudite de Satan ; mais c'est une inimitié toute divine, et la seule dont vous soyez l'auteur. Inimicitias ponam. Mais ces combats et ces persécutions, que les enfants de la race de Bélial livreront à la race de votre sainte Mère, ne serviront qu'à faire davantage éclater la puissance de votre grâce, le courage de leur vertu et l'autorité de votre Mère, puisque vous lui avez donné, dès le commencement du monde, la commission d'écraser cet orgueilleux par l'humilité de son cœur. Ipsa conteret caput tuum. Outsid serg-co que vientra co delute de leu du pue

Alioquin moriar. Ne vaut-il pas mieux pour moi mourir que de vous voir, mon Dieu, tous les jours si impunément offensé, et de me voir même tous les jours en danger d'être entraîné par les torrents de l'iniquité qui grossissent à chaque instant, sans que rien s'y oppose? Ah! mille morts me seraient plus tolérables. Ou envoyez-moi du secours du ciel, ou enlevez mon âme. Oui, si je n'avais pas l'espérance que vous exaucerez, tôt ou tard, ce pauvre pécheur, dans les intérêts de votre gloire, comme vous en avez déjà exaucé tant d'autres, isie

pauper clamavit et Dominus exaudivit eum, je vous en prierais absolument comme le prophète: Tolle animam meam.

Mais la confiance que j'ai en votre miséricorde me fait dire, avec un autre prophète: Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini, jusqu'à ce que je puisse dire avec Siméon: Nunc dimittis servum tuum, Domine..... in pace, quia vide runt oculi mei, etc.

Memento. Saint-Esprit, souvenez-vous de produire et former des enfants de Dieu, avec votre divine et fidèle Epouse Marie. Vous avez formé le Chef des prédestinés avec elle et en elle; c'est avec elle et en elle que vous devez former tous ses membres; vous n'engendrez aucune personne divine dans la divinité; mais c'est vous seul qui formez toutes les personnes divines hors de la divinité; et tous les saints qui ont été et seront jusqu'à la fin du monde, sont autant d'ouvrages de votre amour uni à Marie. Le règne spécial de Dieu le Père a duré jusqu'au déluge, et a été terminé par un déluge d'eau; le règne de Jésus-Christ a été terminé par un déluge de sang; mais votre règne, Esprit du Père et du Fils, continue à présent, et sera terminé par un déluge de feu, d'amour et de justice.

Quand sera-ce que viendra ce déluge de feu du pur amour que vous devez allumer sur toute la terre d'une manière si douce et si véhémente, que toutes les nations, les Turcs, les idolâtres, les Juifs même en brûleront et se convertiront? Non est qui se abscondat a calore ejus.

Accendatur. Que ce divin feu, que Jésus-Christ est yenu apporter sur la terre, soit allumé, avant que vous allumiez celui de votre colère qui réduira tout en cendre. Emitte spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ. Envoyez cet Esprit tout de feu sur la

terre pour y créer des prêtres tout de feu, par le ministère desquels laface de la terre soit renouvelée et notre Eglise réformée.

Memento Congregationis tuæ. C'est une Congrégation, c'est une assemblée, c'est un choix, c'est une triette de prédestinés que vous devez faire dans le monde et du monde. Ego elegi vos de mundo. C'est un troupeau d'agneaux paisibles que vous devez ramasser parmi tant de loups; une compagnie de chastes colombes et d'aigles royales parmi tant de corbeaux; un essaim de mouches à miel parmi tant de frelons; un troupeau de cerfs agiles parmi tant de tortues; un bataillon de lions courageux parmi tant de lièvres timides. Ah! Seigneur, Congrega nos de nationibus; assemblez-nous, unisseznous, afin qu'on en rende toute la gloire à votre nom saint et puissant.

Vous avez prédit cette illustre Compagnie à votre Prophète, qui s'en explique en termes fort obscurs et fort secrets, mais divins: Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ, et infirmata est, tu vero perfecisti eam. Animalia tua habitabunt in ea. Parasti in dulcedine tud pauperi, Deus. Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multà. Rex virtutum, dilecti, dilecti, et speciei domús dividere spolia. Si dormiatis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ et posteriora dorsi ejus in pallore auri. Dum discernit cælestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon: mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus, mons pinguis; ut quid suspicamini montes coagulatos? mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo, etenim Dominus habitabit in finem.

Quelle est, Seigneur, cette pluie volontaire que vous avez séparée et choisie pour votre héritage affaibli, sinon ces saints missionnaires, enfants de Marie, votre épouse, que vous devez assembler et séparer du commun pour le bien de votre Eglise, si affaiblie et si souillée par les crimes de ses enfants?

Qui sont ces animaux et les pauvres qui demeureront dans votre héritage, et qui y seront nourris de la douceur divine que vous leur avez préparée, sinon ces pauvres missionnaires abandonnés à la Providence, qui regorgeront de vos divines délices; sinon ces animaux mystérieux d'Ezéchiel, qui auront l'humanité de l'homme par leur charité désintéressée et bienfaisante envers le prochain; le courage du lion, par leur sainte colère et leur zèle ardent et prudent contre les démons, les enfants de Babylone; la force du bœuf par leurs travaux apostoliques et leur mortification contre la chair; et enfin, l'agilité de l'aigle, par leur contemplation en Dieu?

Tels sont les missionnaires que vous voulez envoyer dans votre Eglise; ils auront un œil d'homme pour le prochain, un œil de lion contre vos ennemis, un œil de bœuf contre eux-mêmes, et un œil d'aigle pour vous. Ces imitateurs des apôtres prêcheront virtute multa, virtuta magna, avec une grande force et vertu, et si grande, et si éclatante qu'ils remueront tous les esprits et les cœurs des lieux où ils prêcheront. C'est à eux que vous donnerez votre parole; dabis verbum; votre bouche même et votre sagesse; dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere omnes adversarii vestri, à laquelle aucun de vos ennemis ne pourra résister.

C'est parmi ces bien-aimés que vous, ô aimable Jésus, vous prendrez vos complaisances en qualité de Roi des vertus, puisqu'ils n'auront point d'autre but dans toutes leurs missions que de vous donner toute la gloire des dépouilles qu'ils remporteront sur vos ennemis. Rex virtutum, dilecti, dilecti, et speciei domûs dividere spolia.

Par leur abandon à la Providence et leur dévotion à Marie, ils auront les ailes argentées de la colombe, inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ: c'est-à-dire

la pureté de la doctrine et des mœurs; et le dos doré, et posteriora dorsi ejus in pallore auri: c'est-à-dire une parfaite charité envers le prochain pour supporter ses défauts, et un grand amour de Jésus-Christ pour porter sa croix.

Vous seul, & Jésus, comme le Roides cieux et le Roides rois, séparerez du commun ces missionnaires, comme autant de rois, pour les rendre plus blancs que la neige sur la montagne de Selmon, montagne de Dieu, montagne abondante et fertile, montagne forte et coagulée, montagne dans laquelle Dieu se complaît merveilleusement, et dans laquelle il demeure et demeurera jusqu'à la fin.

Qui est, Seigneur, Dieu de vérité, cette mystérieuse montagne dont vous nous dites tant de merveilles, sinon Marie votre chère épouse, dont vous avez mis les fondements sur la cime des plus hautes montagnes? Fundamenta ejus in montibus sanctis... mons in vertice montium.

Heureux et mille fois heureux les prêtres que vous avez si bien choisis et prédestinés pour demeurer avec vous sur cette abondante et divine montagne, afin d'y devenir des rois de l'éternité par leur mépris de la terre et leur élévation en Dieu, afin d'y devenir plus blancs que la neige par leur union à Marie, votre épouse toute belle, toute pure, et toute immaculée, afin de s'y enrichir de la rosée du ciel et de la graisse de la terre, de toutes les bénédictions temporelles et éternelles dont Marie est toute remplie.

C'est du haut de cette montagne que, nouveaux Moïses, ils lanceront, par leurs ardentes prières, des traits contreleurs ennemis, pour les terrasser ou convertir; c'est sur cette montagne, où ils apprendront, de la bouche même de Jésus-Christ qui y demeure toujours, l'intelligence de ses huit béatitudes; c'est sur cette montagne

de Dieu qu'ils seront transfigurés avec lui comme sur le Thabor, qu'ils mourront avec lui comme sur le Calvaire, et qu'ils monteront au ciel avec lui comme sur la montagne des Oliviers.

Memento Congregationis tuæ: tuæ, c'est à vous seul à faire par votre grâce cette assemblée; si l'homme y met le premier la main, rien ne sera fait; s'il y mêle du sien avec vous, il gâtera tout, il renversera tout. Tuæ Congregationis: c'est votre ouvrage, grand Dieu; opus tuum fac, faites votre œuvre toute divine; amassez, appelez, assemblez de tous les lieux de votre domination vos élus, pour en faire un corps d'armée contre vos ennemis.

Voyez-vous, Seigneur, Dieu des armées, les capitaines qui forment des compagnies complètes, les potentats qui font des armées nombreuses, les navigateurs qui réunissent des flottes entières, les marchands qui s'assemblent en grand nombre dans les marchés et les foires? Que de larrons, d'impies, d'ivrognes, de libertins, s'unissent en foule contre vous tous les jours, et si facilement et si promptement! Un coup de sifflet qu'on donne, un tambour qu'on bat, une pointe d'épée émoussée qu'on montre, une branche sèche de laurier qu'on promet, un morceau de terre jaune ou blanche qu'on offre, en trois mots, une fumée d'honneur, un intérêt de néant, un chétif plaisir de bête qu'on a en vue, réunit en un instant les voleurs, ramasse les soldats, joint les bataillons, assemble les marchands, remplit les maisons et les marchés, et couvre la terre et la mer d'une multitude innombrable de réprouvés, qui, quoique tous divisés les uns d'avec les autres, ou par l'éloignement des lieux, ou par la différence de l'humeur, ou leurs propres intérêts, s'unissent cependant tous ensemble jusqu'à la mort pour vous faire la guerre sous l'étendard et la conduite du démon.

Et nous, grand Dieu! quoiqu'il y ait tant de gloire et de profit, tant de douceur et d'avantage à vous servir, quasi personne ne prendra votre parti en main? quasi aucun soldat ne se rangera sous vos étendards? quasi aucun saint Michel ne s'écriera du milieu de ses frères, brûlant de zèle pour votre gloire: Quis ut Deus?

LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT.

Ah! permettez-moi de crier partout : Au feu, au feu, au feu! à l'aide, à l'aide! au feu dans la maison de Dieu, au feu dans les âmes, au feu jusque dans le sanctuaire; à l'aide de notre Frère qu'on assassine, à l'aide de nos enfants qu'on égorge, à l'aide de notre bon Père qu'on poignarde! Qui Domini est jungatur mihi: que tous les bons prêtres qui sont répandus dans le monde chrétien, et ceux qui sont actuellement au milieu du combat, et ceux qui se sont tirés de la mêlée pour s'enfoncer dans les déserts et les solitudes, que tous ces bons prêtres viennent et se joignent à nous: vis unita fit fortior, afin que nous fassions, sous l'étendard de la Croix, une armée bien rangée en bataille et bien réglée, pour attaquer de concert les ennemis de Dieu qui ont déjà sonné l'alarme: Sonuerunt, frenduerunt, fremuerunt, multiplicati sunt. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus à nobis jugum illorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos. Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus. Exurge, Domine, quare obdormis? exurge.

Seigneur, levez-vous, pour quoi semblez-vous dormir? Levez-vous dans toute votre puissance, votre miséricorde et votre justice, pour vous former une compagnie choisie de gardes-corps, pour garder votre maison, pour défendre votre gloire et sauver ces âmes qui vous coûtent tout votre sang, afin qu'il n'y ait qu'un bercail et qu'un pasteur, et que tous vous rendent gloire dans votre saint temple, et in templo ejus omnes dicent gloriam. Amen.

anovious establishment limite

### ALLOCUTION

## DU BIENHEUREUX DE MONTFORT

AUX MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE.

Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

Ne craignezpoint, petit troupeau, car Dieu votre Père a pour agréable de vous donner le royaume; ne craignez point, quoique naturellement vous ayez tout à appréhender; vous n'êtes, il est vrai, qu'un faible troupeau, qu'un troupeau petit et si petit, qu'un enfant peut le compter, puer scribet eos.

Et voilà les nations, les mondains, les avares, les voluptueux, les libertins assemblés à milliers pour vous combattre par leurs railleries, leurs calomnies, leurs mépris et leurs violences, convenerunt in unum.

Vous êtes petits, ils sont grands; vous êtes pauvres, ils sont riches; vous êtes sans crédit, ils sont appuyés de tout; vous êtes faibles, ils ont en main l'autorité; mais encore un coup, nolite timere.

Ecoutez Jésus-Christ: Ego sum, c'est moi, vous dit-il, c'est moi que vous ai choisis, ego elegi vos; c'est moi qui suis votre bon Pasteur, ego sum pastor bonus; je vous connais comme mes brebis, ego cognosco oves meas; ne vous étonnez point si le monde vous hait; nolite mirarisi odit vos mundus; sachez qu'il m'a haï le premier; si vous étiez du monde, le monde vous chérirait comme une chose qui lui appartiendrait; mais parce que vous

n 'êtes point du monde, il faut que vous essuyiez sa haine, ses calomnies, ses injures, ses mépris, ses outrages.

Ego protector tuus sum.... in manibus meis descripsi te. Je suis votre protecteur et votre défenseur, petite Compagnie, vous dit le Père éternel; je vous ai gravée dans mon cœur et écrite dans mes mains, pour vous chérir et vous défendre, parce que vous avez mis votre confiance en moi et non dans les hommes, en ma Providence et non dans l'argent.

Je vous délivrerai des pièges qu'on vous tend, des calomnies qu'on vous impose, des terreurs de la nuit et des ténèbres qui vous intimident, des assauts du démon du midi qui veut vous séduire; je vous cacherai sous mesailes, je vous porterai sur mes épaules, je vous nourrirai à mes mamelles, je vous armerai de ma vérité, et si puissamment que vous verrez de vos yeux vos ennemis tomber à milliers à vos côtés; mille mauvais riches à votre droite, et dix mille mauvais pauvres à votre gauche, sans que mavengeance approche même de vous.

Vous marcherez avec courage sur l'aspic et le basilic envieux et calomniateur; vous foulerez à vos pieds le lion et le dragon impie, emporté et orgueilleux; je vous exaucerai dans vos prières; je vous accompagnerai dans vos souffrances, je vous délivrerai de tous vos maux, je vous glorifierai de toute ma gloire que je vous montrerai dans mon royaume, sans voile et à découvert, après que je vous aurai comblée de de joie et de bénédictions sur la terre.

Ce sont là, chère petite Compagnie, les promesses admirables que Dieu vous fait par la bouche du Prophète, si vous mettez par Marie toute votre confiance en lui.

Etant comme vous êtes tous abandonnés à sa Providence, c'est à Dieu à vous soutenir, à vous multiplier, en vous bénissant par ces paroles : Crescite et multiplicamini, et replete terram.

Ne craignez donc point votre petit nombre, c'est à Dieu à vous défendre; ne craignez donc point vos ennemis, c'est à Dieu à vous garantir de leurs attaques et de leurs embûches. C'est à Dieu à vous vêtir, à vous nourrir, à vous entretenir; ne craignez donc point alors de manquer du nécessaire, en ces mauvais temps qui ne sont mauvais que parce qu'on manque de confiance en Dieu. C'est encore à Dieu de vous glorifier; glorificabo. Ne craignez donc point qu'on vous enlève votre gloire; en un mot, ne craignez rien, et dormez en sûreté sur son sein paternel. In pace in idipsum dormiam et requiescam.

Mais c'est peu que de ne rien craindre sous sa protection; Dieu veut, de plus, que vous espériez de lui de grandes choses, et que cette espérance vous comble de joie. Ce très riche et très bon Père veut vous donner le royaume de sa grâce, dare vobis regnum.

Vous êtes rois et prêtres de Dieu, Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes, par votre christianisme et votre sacerdoce; mais vous êtes encore rois par votre pauvreté volontaire. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Notre-Seigneur ne vous dit pas seulement ici que vous aurez le royaume des cieux; mais qu'étant pauvres d'esprit, vous l'avez déjà; ipsorum est; et comment cela?

1º Parce que, comme dans le ciel l'on n'a besoin de rien de ce qui est sur la terre, qu'on regorge des biens spirituels etéternels, et qu'on y possède Dieu pleinement, de même les pauvres volontaires, comme nous, n'ont besoin de rien sur la terre, puisqu'ils ne veulent ni ne désirent rien; autrement ils ne seraient pas pauvres d'esprit; car, ainsi que l'observe le sage: Substantia inopis secundum cor ejus, les biens du pauvre sont

selon les dispositions de son cœur ; si son cœur est content, il est riche et rien ne lui manque.

2º Parce que les pauvres d'esprit sont riches en foi et dans les autres vertus. Pauperes in hoc sæculo divites in fide; affatim dives est qui cum Christo pauper est. Celui-là est abondamment riche qui est pauvre d'esprit avec Jésus-Christ, dit saint Jérôme.

Il est riche en consolations divines: Parasti in dulcedine tua pauperi, Deus. N'étant point piqué des épines des richesses, ni brûlé du désir de les posséder, et se sevrant, comme un roi du ciel, de toutes les douceurs terrestres et charnelles, il surabonde de consolations divines, præbebit divitias regibus.

Il est même riche dans la gloire du ciel, quoique son corps n'y soit pas encore; car, ce qui vaut de l'or, on peut dire en quelque sorte que c'est de l'or, aurum est quod aurum valet. De même, ce qui vaut le ciel, on peut dire que c'est le ciel. Or, que vaut la pauvreté d'esprit? le royaume des cieux, la gloire des cieux: le pauvre d'esprit la possède donc. Ipsorum est regnum cœlorum.

3º Parce que le vrai pauvre d'esprit a la possession de Dieu même dans son cœur. Quid enim gloriosiùs homini quàm sua vendere et Christum emere? dit saint Augustin; quoi de plus glorieux à l'homme que de vendre ses biens pour acheter Jésus? O l'heureuse vente! ô l'heureux achat! Nescit homo prætium ejus. Sachez, mes chers frères, qu'aucun homme ne connaît le prix de votre pauvreté évangélique; semper ergo dives est christiana paupertas, quia plus est quod habet quàm quod non habet, nec timet in hoc mundo indigentià laborare, cui donatum est in omnium rerum Domino omnia possidere.

Afin donc que vous augmentiez ces richesses de votre

pauvreté, et ce grand royaume que vous avez conquis,

gardez ces trois pratiques :

1º Estimez beaucoup et chérissez tendrement la pauvreté réelle et effective que vous avez embrassée; personne ne devient riche avec plus de facilité, et ne sait mieux user des richesses, dit un savant évêque, que le vrai pauvre d'esprit; sachant bien que les richesses ne servent qu'à rendre pauvres et misérables ceux qui les aiment, en les possédant, et qu'elles font vraiment riches et heureux ceux qui s'en défont par un saint et précieux mépris. Divitiæ pauperem faciunt et miserum, si diligantur; beatum et divitem si pro Christo contemnantur. (Humbert.)

Prenez donc garde de regarder derrière vous ce que vous avez laissé de patrimoine ou d'espérances mondaines. Nemo mittens manumadaratrum et respiciens post se est aptus regno Dei. Prenez garde de regarder avec envie autour de vous les avantages, les positions honorables que vous pouviez justement obtenir comme tant d'autres, et qui enflamment la concupiscence de l'insensé. Quæ concupiscentiam præbent insensato. Mais ayant tout quitté, comme saint Pierre, n'ayez plus d'autre joie ni d'autre ambition que de vous attacher de plus en plus à suivre Jésus-Christ. Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.

2º Expérimentez volontiers les effets de la pauvreté : d'abord les travaux, ne mangeant votre pain qu'à la sueur de votre front, dans une chaire ou un confessionnal; ensuite les humiliations et les méprisque font ordinairement éprouver aux pauvres ecclésiastiques l'impiétéet l'incrédulité du siècle ; enfin, les autres incommodités qui accompagnent la pauvreté, soit dans les vêtements, soit dans la nourriture, soit dans les logements, soit dans les fatigues des voyages, en un mot, dans les travaux que demande la vie apostolique.

C'est alors que, joignant la pratique à l'estime de la pauvreté, vous verrez heureusement se multiplier au centuple cette moisson que vous semez tristement sur la terre, et dont vous embrasserez les gerbes abondantes dans l'éternité. Euntes ibant et flebant mittentes semina sua; venientes autem venient portantes manipulos suos.

3º Soupirez incessamment après les biens éternels, et frappez sans cesse à la porte de la miséricorde de Jésus-Christ, qui reconnaît et exauce, avec prédilection, ceux qui sont revêtus des livrées de la pauvreté.

Le vrai pauvre d'esprit doit donc regarder le monde comme un désert affreux dont il retire entièrement son cœur ; il se dépouille de toute affection, il rompt tous les liens qui pourraient l'y retenir. Sans parents, sans amis, sans affaires, comme un soldat, en campagne, il ne veut que combattre les combats de la foi de Jésus-Christ. Nemo militans Deo implicat se negotiis.

De même donc qu'un voyageur pressé d'arriver à une royale cité vers laquelle il dirige sa course rapide, et qui, tout rempli de cette unique pensée, passe indifféremment sans s'arrêter à considérer la beauté des contrées qu'il traverse, ainsi le missionnaire, dégagé comme un saint François, marche à grande hâte vers la céleste Jérusalem, uniquement épris des charmes de cette immortelle cité de paix et de gloire; il n'a des yeux que pour la contempler ; il ne peut donner le nom de peine à ce qu'il lui en coûte pour y arriver, ni le nom de plaisir à ce qui peut l'en détourner. Tel qu'un autre Paul, il ne considère pas les choses visibles, mais les invisibles, parce que, se dit-il à lui-même, les choses visibles sont passagères et périssables, la mort les enlève quand on croit en jouir, souvent même on les perd avec déchirement avant la mort; tandis que les biens invisibles, ces biens ineffables que l'on ne goûte que dans la possession de Dieu, sont éternels.

Ainsi, enfin, le missionnaire, soutenu et encouragé par cette noble espérance, qui repose au fond de son cœur, ne peut se démentir; et, persévérant dans sa sainte et sublime vocation, il aura le bonheur de pouvoir répéter avec confiance, en mourant, ces belles, ces consolantes paroles du plus zélé de tous les missionnaires de Jésus-Christ: Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex. Amen.

## some blowner smel and D. S. I main recovering and dead

in it. Acceptation has combined in the first of the second in the second of the second in the second of the second

## TABLE DES MATIÈRES

### LIVRE PREMIER.

DEPUIS LA NAISSANCE DE LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT JUSQU'A SA PROMOTION AU SACERDOCE (1673-1700).

- Chapitre I<sup>er</sup>. Naissance de Louis-Marie Grignon de Montfort. Ses premières années. . . . . .
- Chapitre II. Louis est envoyé à Rennes, au collège des Jésuites. Ses études, ses talents, ses vertus. . 6
- CHAPITRE IV. Il entre au petit séminaire de Saint-Sulpice. — Ses progrès dans la science et dans la vertu. — Ses épreuves. — Marques de confiance qu'on lui donne. — Il est promu au sacerdoce. . . .

## LIVRE II.

DEPUIS LA PROMOTION DE MONTFORT AU SACERDOCE JUSQU'A SA SORTIE DE L'HÔPITAL DE POITIERS (1700-1704).

CHAPITRE Ier. — Il entre dans la Communauté de Saint-Clément, à Nantes. — Il va prêcher et catéchiser

CHAPITRE II. — Retour de Montfort à Nantes. — Ses prédications dans ce diocèse. — Il quitte définitivement la Communauté de Saint-Clément. — Un mot sur M. Lévêque et sa Communauté	dans quelques paroisses. — Voyage à Fontevrault, pour la prise d'habit de sa sœur. — M <sup>mo</sup> de Montespan. — Il se rend à Poitiers. — Les pauvres de l'hôpital général le demandent pour aumônier. — Différentes lettres à ce sujet	
pelle. — Il est nommé aumônier de l'hôpital général. — Lettre à M. Léchassier. — Réformes opérées dans l'hôpital	prédications dans ce diocèse. — Il quitte définitive- ment la Communauté de Saint-Clément. — Un mot	
CHAPITRE IV. — Voyage de Montfort à Paris pour secourir sa sœur Louise. — Il passe par Saumur et Angers. — Sa sœur est placée chez les religieuses du Saint-Sacrement, à Rambervillers. — Son retour à l'hôpital de Poitiers	pelle. — Il est nommé aumônier de l'hôpital général. — Lettre à M. Léchassier. — Réformes opérées dans	
Filles de la Sagesse. — Lettre à sa sœur de Rambervillers et à deux religieuses du Saint-Sacrement	CHAPITRE IV. — Voyage de Montfort à Paris pour se- courir sa sœur Louise. — Il passe par Saumur et Angers. — Sa sœur est placée chez les religieuses du Saint-Sacrement, à Rambervillers. — Son retour	
Poitiers et retourne à Paris. — Marie-Louise de Jésus à Châtellerault. — Le Serviteur de Dieu à la Salpêtrière. — Deux lettres à Marie-Louise de Jésus. — Une lettre à sa sœur. — Il met la paix parmi les Ermites du Mont-Valérien	Filles de la Sagesse. — Lettre à sa sœur de Rambervil-	
CHAPITRE VII. — Les pauvres de l'hôpital de Poitiers écrivent à M. Léchassier pour demander leur aumô- nier. — Lettre du Bienheureux à sa sœur. — Il re- tourne à Poitiers. — Il rentre à l'hôpital, ainsi que	Poitiers et retourne à Paris. — Marie-Louise de Jésus à Châtellerault. — Le Serviteur de Dieu à la Salpêtrière. — Deux lettres à Marie-Louise de Jésus. — Une lettre à sa sœur. — Il met la paix parmi les	
	CHAPITRE VII. — Les pauvres de l'hôpital de Poitiers écrivent à M. Léchassier pour demander leur aumô- nier. — Lettre du Bienheureux à sa sœur. — Il re- tourne à Poitiers. — Il rentre à l'hôpital, ainsi que Marie-Louise de Jésus. — Nouvelles épreuves. — Il	)

- July 1 All Management of another than 197 art regular

### LIVRE III.

DEPUIS LA SORTIE DÉFINITIVE DU B. LOUIS DE MONTFORT DE L'HÔPITAL DE POITIERS JUSQU'A SON ÉLOIGNEMENT DU DIOCÈSE DE SAINT-MALO (1704-1708). The second secon

CHAPITRE I <sup>or</sup> . — Le Bienheureux Louis de Montfort considéré comme missionnaire. — Coup d'œil sur ses missions en général	129	
CHAPITRE II. — Travaux apostoliques du Bienheureux de Montfort dans la ville de Poitiers. — Vocation du Frère Mathurin. — Le Serviteur de Dieu écrit à sa mère. — Guérison de Madame d'Armagnac. — Faits extraordinaires. — La prédication est interdite au saint missionnaire dans le diocèse de Poitiers	146	
CHAPITRE III. — Circulaire du Bienheureux de Mont- fort aux habitants de Poitiers qui ont suivi ses mis- sions. — Son voyage à Rome. — Son retour à Poitiers.	159	
CHAPITRE IV. — Pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers et au Mont-Saint-Michel. — Son séjour à Rennes. — Il va dans son diocèse natal	167	
CHAPITRE V. — Montfort à Dinan. — Sa rencontre avec son frère. — Mission en ville. — Famille de la Garaye. — Retraite aux soldats	176	
CHAPITRE VI. — Le Serviteur de Dieuse joint à M. Leuduger, missionnaire de Saint-Brieuc. — Différentes missions. — Il se sépare de M. Leuduger	182	
CHAPITRE VII. — Le Bienheureux se retire dans sa solitude de Saint-Lazare. — Mission dans sa ville natale, où on l'empêche  d'ériger un calvaire. — Humiliations qu'il reçoit de l'évêque diocésain. — "Missions de Bréal et de Romillé. — Il quitte le diocèse de		
Saint-Malo	194	

266

#### LIVRE IV.

DEPUIS LA SORTIE DU BIENHEUREUX DE MONTFORT DU DIOCÈSE DE SAINT-MALO JUSQU'A LA FIN DE SES TRAVAUX DANS CELUI DE LUÇON (1708-1712).

CHAPITRE	Ier.	- Le	Bie	enh	eurei	ıx d	le Mo	ntfo	rt va	da	nsl	e
diocèse	de	Nan	tes.	_	Mis	sion	is de	Sa	int-8	Simi	lier	1,
Vallet,	la C	hevr	olliè	re,	Vert	òu,	Sain	t-Fia	cre,	Can	bo	n
et Cros	sac.	18. 4	4	HD	if or less	ng.	AUG.			H.		

207

- CHAPITRE II. Missions de Besné, la Remaudière, la Boissière, Landemont, Saint-Sauveur, Pontchâteau, Missillac, Herbignac, Camoël, Assérac, Saint-Donatien de Nantes et Bouguenais.
- CHAPITRE IV. Mgr de Champflour, évêque de La Rochelle, et Mgr de Lescure, évêque de Luçon. — Mgr de Champflour appelle le Bienheureux de Montfort dans son diocèse. — Mission de la Garnache, dans celui de Luçon. — Passage du Serviteur de Dieu à Saint-Hilaire de Loulay, à Montaigu et à Luçon. — Son arrivée à La Rochelle et saréception par l'évêque. 248
- CHAPITRE VI. Le Bienheureux de Montfort passe à l'Ile-Dieu, où il donne une mission. Bénédiction de

la chapelle de Notre-Dame de	la	Vi	cto	ire	, à	la	Ga	arn	a-
che Missions de Sallertaine									
- Retour à La Rochelle.	W.	A?	197	m					

- Il ve rend a Konney à la solliettation de M. Dow-

## ammon'l ab again a LIVRE V. el-al-learne l-tale

DEPUIS LA FIN DES TRAVAUX DU B. DE MONTFORT DANS LE DIO-CÈSE DE LUÇON JUSQU'A SA MORT (1712-1716).

Sanior - Ingrate Mad protection - with M a support

CHAPITRE II. -- La Compagnie de Marie. -- Voyage du Bienheureux à Paris pour s'occuper de cette œuvre. -- Lettre à sa sœur de Rambervillers. -- Bien opéré au séminaire du Saint-Esprit et ailleurs. -- Guérison de la marquise de Bouillé.

CHAPITRE III. — Mission à Mauzé. — Maladie du Serviteur de Dieu. — Mission du Vanneau, au diocèse de Saintes. — Diverses missions non loin de La Rochelle. — Mission de Roussay, à l'extrémité du diocèse.

CHAPITRE V. — Entrevue du Bienheureux de Montfort

ir

882	et de M. Blain racontée par celui-ci. — Départ de Rouen. — Arrivée à Nantes. — Le Serviteur de Dieu va à Pontchâteau chercher les statues de son calvaire. — Il se rend à Rennes à la sollicitation de M. Dorville. — Son retour à La Rochelle.	329
C	HAPITRE VI. — Mission de Fouras, de l'île d'Aix et de Saint-Laurent-de-la-Prée. — Le visage de l'homme de Dieu devient lumineux pendant un sermon.	
-016	<ul> <li>Retraite aux religieuses de la Providence.</li> <li>Vocation du P. Vatel.</li> <li>Mission de Taugon-la-Ronde.</li> <li>Etablissement de deux confréries.</li> <li>Mission de Saint-Amand.</li> <li>Repos à la Séguinière et voyage à Nantes.</li> <li>Mission de Mervent.</li> <li>Grotte</li> </ul>	
C	de Mervent.  HAPITRE VII. —Le Bienheureux de Montfort, fondateur d'une société de Frères pour l'instruction de la jeunesse. — Etablissement des Ecoles charitables à La Rochelle. — Les deux premières Filles de la Sagesse viennent dans cette ville pour diriger les écoles des filles.	341
088	HAPITRE VIII. — De nouvelles compagnes se joignent à la Sœur Marie-Louise de Jésus. — Le saint fondateur lui donne la règle des Filles de la Sagesse. — La Sœur de la Conception à l'hôpital Saint-Louis. — Lettre du Bienheureux à ses religieuses. — Mission de Fontenay-le-Comte. — Vocation du P. Malot. — Missions de Vouvant, Saint-Pompain et Villiers-	333
	en-Plaine	372
108	liers, pour obtenir l'établissement des missionnaires.  — Règlement donné aux pèlerins. — Mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre. — Lettres à la supérieure de la Providence de Nantes et aux Filles de la Sagesse de La Rochelle. — Le Bienheureux Serviteur de Dieu tombe malade. — Son testament. — Sa mort. — Son	392
446	portrait. Strong strains all out out do telemon all train.  June of possible — configurate of the month of the configuration of the con	

## LIVRE VI.

GLOIRE DU BIENHEUREUX DE MONTFORT. — SES CONGRÉGATIONS.

— AFFAIRE DE SA BÉATIFICATION.

CHAPITRE Ier. — Compagnie de Marie 443
Chapitre II. — Congrégation de la Sagesse 427
CHAPITRE III. — Frères du Saint-Esprit et de Saint-Gabriel
CHAPITRE IV. — Tombeau du Serviteur de Dieu 446
CHAPITRE. V. — Affaire de la Béatification du Serviteur de Dieu. — Ses écrits sont examinés à Rome et jugés favorablement. — Ses écrits ascétiques 455
CHAPITRE VI. — Poésies religieuses du Bienheureux Serviteur de Dieu 469
CHAPITRE VII. — Vertus héroïques du Serviteur de Dieu. — Décret touchant ces vertus
CHAPITRE VIII. — Miracles attribués au Serviteur de Dieu, depuis sa mort jusqu'à nos jours. — Décret touchant les miracles
Dernier Décret concernant la Béatification 537 Prière du Bienheureux de Montfort pour obtenir des
missionnaires
naires de la Compagnie de Marie

-